

33

L'HORT SAGNAT

(ve l or sè'nja)

Parcelles CAN 790/795
CRE 735/739

Les matrices cadastrales portent des noms divers, mais jamais à ma connaissance "l'Hort Sagnat". On trouve "Tort Sagna", ou "Tort Sagne" ou encore "Tort Sagnat", en 1841 et 1860 par exemple. Cette faute d'orthographe est donc très ancienne.

La parcelle CAN 795 (CRE 736) est souvent donnée comme "Tort Sagne, Coudert de Riolles".

"Tort" aurait pu être l'ancien mot pour "tordu" mais dans ce sens, on aurait eu "Sagne Torte", ou "Sagne Torchude".

PEG/224 français, En latin, "hortus" est un jardin. En vieux-
français, c'est "ort" (comme en provençal) ou "hort".
Ce mot désigne couramment une tenure compre-

VIT/311 nant une maison et un jardin y attenant.

MTM/098 En 1204 on écrit "ort". En 1760, "ort" ou "hort!"
CJT/145 Au Cartulaire de Sauxillanges, on lit "ort, hort" ou mê-
CAS/728 me "orz".

Un "ort à viande" n'est pas une basse-cour pour la volaille comme on pourrait le croire, mais un jardin à légumes, car "viande" (en latin "vivenda") signifiait "vivres, aliments, tout ce qui sert à la vie" (voir "les Courtillats").

PN1/171 En patois, on dit plutôt "jardin" (dzar'dji) au nord de Riolles, et plutôt "ort" ('or) vers le sud et la région de la Chaise-Dieu.

DLH/165 Il existe des "Horts" à St Sauves, St Floret, Thiers dans le Puy-de-Dôme, et il y a au Puy dans le quartier St Jean un "Chemin derrière les Hors" ainsi qu'une "Rue des Hors".

"Sagnat" est l'adjectif dérivé de "sagne" qui signifie "endroit humide" (voir "les Sagnes").

Un synonyme de "l'hort sagnat" est "l'hort bagnet" (le jardin baigné) qui est le nom de la maison isolée (ancien café?) sur le bord de la route de St Martin à Auzon, juste au nord du Rodier, au départ de la "coursière" d'Estropias. Ce lieu porte aussi semble-t-il le nom de "Chalet".

Il existe au moins un autre lieu dit "l'orbagnet", à ma connaissance, près de Condat-lès-Montboisier.

52

LA JOINTURE

(ve la zoëta'djyra)

Cette dénomination, qu'on ne trouve nulle part au cadastre, et pour cause, est le nom donné par les habitants de Riolles au confluent des deux ruisseaux sous le Crapoux. Là le ruisseau de Montavary se joint au ruisseau du Mazelet pour former le ruisseau d'Auzon, l'Auzon (voir "la Garde-Montavary").

A 533 mètres d'altitude, c'est aussi, évidemment, le point le plus bas de la Section C du cadastre, et du même coup de la commune de St Martin d'Ollières.

Le point culminant de la Section C est situé à la Garde de Riolles (751 mètres), plus haute que la Minauve (733 mètres) ou la Garde-Montavary (730 mètres), mais la commune culmine à 1130 mètres, juste au sud de

Combe Neyre.

C'est le mot celtique "condate" qui souvent veut dire "confluent", comme à Condat-lès-Montboissier par exemple, et "la Jointure" aurait pu s'appeler "A Condat" (ve kɔ'da) mais je n'ai jamais entendu ce nom prononcé à Riolles pour désigner cet endroit. D'ailleurs je n'ai jamais entendu utiliser "la Jointure" pour un autre confluent que celui-ci.

D'une crue à l'autre, le point exact de confluence des eaux varie de plusieurs mètres, mais s'il existe une borne à cet endroit, je ne l'ai jamais vue.

90



LADRY

(ve l a'dri)

Parcelles CAN 526/539,
541/547, 550/555, 558/564
CRE 589, 597/614

616, 618/627, 767/768. La parcelle CRE 625 (CAN 558) est cadastrée "Riolles ou Ladry". La parcelle CRE 796 entre les terroirs de Cinq-Clos et des Roches ne s'appelle pas "Ladry", il s'agit d'une erreur aux matrices cadastrales.

AC/1833 La première mention que j'en connaisse est du 30 septembre 1833, pour "un champ au terroir de Ladry, contenant entour 26 ares".

Même si l'on trouve écrit "Ladry" presque toujours, "Ladrye" plus rarement, la véritable orthographe devrait être "l'Adrit", qu'on ne trouve jamais.

NET/203
VIT/221
DDM/247

C'est le latin "ad directu" qui a donné le vieux provençal "adrech", puis "adreit" (adroit en français) qui veut dire "droit" (vers le soleil). Le contraire "ubac", non utilisé dans la région, vient du latin "opacus"

PBV/013
VIT/221
PEG/006
PEG/242

Le mot dialectal "endreit, adreit, adret, adrit" a le sens de "endroit, beau côté d'une étoffe, côté exposé au soleil, donc orienté vers le sud" lorsqu'on parle d'un terrain (Guide Michelin Alpes 1981, p. 36).

CJT/001 Dans le chartrier du Thiolent (Haute-Loire), on a écrit en 1324 "mansus dels adreyts".

"La Dreit" existe avec cette orthographe en 1566, et on retrouve sous des graphies différentes, mais bien présent, le nom de l'adret dans les communes de Haute-Loire de Chaudeyrolles, St Romain-Lachalm, le Chambon, St Didier la Séauve, Araules, Raucoules, Riotord, Montregard, St Julien Molhesabate, Vals près le Puy et Malvalette. Nul doute que ce toponyme soit très commun dans le Puy-de-Dôme également.

CJT/151

Le chemin entre la Combe et Ladry porte le nom de "la Charrot" (voir ce nom).

93



LE LAVADOUX

(ve ly lava'djy)

(ve ly lava'dœ)

Parcelles CAN 508/509,
514/523

CRE 574, 577, 579/587.

AC/1694
AC/1772

En 1694 environ, l'orthographe était "le Lavadou", de même que le 23 juin 1772. En 1787, Chantagrel l'écrit

"Lavadou" mais en fait tantôt un singulier, et tantôt un pluriel.

*Vois du Lavadou
une terre appelée Lavadou*

En 1842, on écrit "le Lavadoux" aux matrices cadastrales. Il n'y aurait pas de raison de changer, et pourtant on trouve aussi "le Levadoux".

- ADN/388 Dans le Midi, le nom de famille "Levadoux" signifie percepteur, celui qui "lève" les impôts. Les pêcheurs à la ligne se sont mouillés les pieds en plus grand nombre que les percepteurs au "Levadoux" de Riollles.
- PEG/250 Une "levade" est une levée de terre dans les
PBV/014 Alpes maritimes et le Puy-de-Dôme. C'est aussi une digue,
PN3/1724 une "pélière", un "béal", le réservoir ou le barrage du moulin. Il y a bien une levée à cet endroit, qui n'alimente aucune "rase" dans les prés. C'est donc plutôt un "lavadoux" qu'il faut entendre, c'est-à-dire un lavoir.
- VIT/317 Ce mot venant du latin, on écrit "lavatorium"
CJT/154 en 1135, ou "lavatore" en 1347. Il existe un "Lavours"
DLH/179 dans l'Ain, et des "Lavadoux" dans la commune de Montpensier.

Le chemin du Lavadoux continue en direction de St Hilaire.

- 29  (ve la 'lista 'lōdza)
LES LITTES LONGUES Parcelles CAN 811
CRE 108/109, 113
A la fin du 17ème siècle, vers 1694 à peu près, on écrivait "plus un autre champ auxd(ites) appartenances appelé La Liste Longe contenant trois cartonnées ou entour".
- AC/1694 Les mutations au cadastre se font sous le nom de "la Liste Longue" (pour CAN 811 en 1904 par exemple) mais plus souvent au pluriel, "les Lisses Longues, les Listes Longues, les Littes Longues".
- En italien, "listello" est une petite bande. Ce mot a la même racine que "liste" (bordure) qui a donné "litage".
- DDM/426 C'est une parcelle de terre étroite et longue
PEG/252 (voir "les Cinq-Clos" pour la citation PRF/298).
- En 1983, M. Morel du Réal parle d'une petite parcelle de terrain comme d'une "liste", et il utilise ce mot comme nom commun.
- CJT/158 Il y a des "Listes" à St Bonnet-le-Froid, à
DLH/183 Issoire, à Domaize, à St Genès du Retz, etc.

- 101  (ve la 'maja)
LA MAILLE Parcelles CAN 211/225,
234/236
CRE 450/452, 461/462,
473/475. A Malaure et Riollles, on prononce toujours "la Maille". Les matrices cadastrales ne portent jamais "la Maille", et au contraire toujours "la Moile" ou "la Moille", faute d'orthographe perpétuée par les secrétaires depuis fort longtemps.
- AC/1693 C'est le 16 février 1693 que "la Maille" se trouve pour la première fois dans les documents que nous connaissons. "...Un pré situé aux apparten(ances) de Riollles, terroir appelée de la Mailhe, conte(nant) un barrot (de) foin ou entour que joint le pré dud(it) Chastrette d'orient et midy, le pré de Pierre Dyssard de nuit et le béal pour rozer le pré de la Mailhe de bize"...
- AC/1694) Le 25 mai 1694, on écrivait "... le chemin

AC/1694 de Riolles au moulin de la Maille"... La même année, on nous donne ailleurs la prononciation patoise ... "un jardin de chanvre scitué auxd(ites) appartenances appelé la Mailhat contenant quatre coupées"...

AC/1761 Au 18ème siècle, on a toujours écrit "la Maille", et c'est le brouillon du cadastre du mois de juin
AC/1772 1832 qui propose pour la première fois à ma connaissance
AC/1787 la graphie "la Moille", en indiquant le bief du moulin, et depuis les matrices cadastrales perpétuent "la Moille" (en 1883 pour la parcelle CAN 235) ou "la Moille, coudert de Riol" (CAN 217/CRE 450).

En patois, "la maille" est le gros tas de gerbes de blé qu'on empile soigneusement avant le battage effectué à la batteuse. La maille est plus importante en taille que le pignon ou plongeon (plã'dzu).

Pourtant, c'est un autre sens de "maille" qu'il faut comprendre ici.

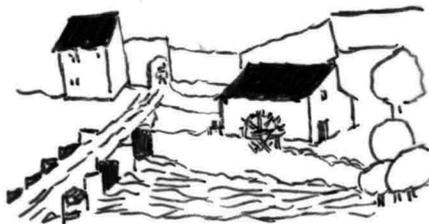
"Mailler" signifiait-il "frapper"? Le moulin à mailler le chanvre broyait les tiges de cette plante pour en tirer les fibres textiles. La maille serait la pierre fixe sur laquelle on fait tourner l'autre pierre pour écraser le grain.

Il y a eu un moulin sur la parcelle CRE 451, et il reste plusieurs de ces pierres pour mailler la graine de trèfle, me dit M. Hostalier de Malaure le 2 octobre 1982. On en voit encore les murs en partie écroulés. Ce moulin est en haut de la rase. Il devait donc avoir une roue poussée par le peu de courant qu'il y avait là.

Roger Libeyre pense que les moulins de ce genre n'étaient guère utilisés dans la région, bien que déjà inventés à la fin du 6ème siècle. Pour lui, cette ruine était probablement une habitation. Il est vrai qu'il y aurait eu à Malaure trois moulins superposés, ce qui n'est pourtant pas étonnant, car il fallait profiter de l'eau au maximum (cf. p. 267, la déclaration de Bérard Hostallier).

Pourtant l'Armorial de Revel, qui est daté d'environ 1456, montre un moulin de ce type à côté d'un pont à l'entrée de la ville de St Amant-Tallende, au premier plan. La présence d'un tel moulin était donc possible à la Maille. S'il y avait beaucoup d'eau, on régulait le débit à l'aide d'une vanne. Si au contraire l'eau était peu abondante, on remplissait le béal au maximum, ce qui permettait au moulin de fonctionner quelques heures par jour grâce à une régulation. Le procédé était connu de longtemps. Était-il utilisé à la Maille?

La "rase" n'est plus curée depuis de longues années (mais la génération actuelle se souvient avoir vu les prés convenablement irrigués et les rases bien entretenues), et même creusée au maximum, le débit ne devait guère être important. Si l'on voulait de l'efficacité, il fallait que la démultiplication soit importante. Les moulins à eau sont des installations complexes, produisant des farines de froment et de seigle, mais servent aussi à "mailler" le chanvre, et en Limagne à fabriquer l'huile de noix.



107



MALAURE

(ve ma'voeYr)

Parcelles CAN 137/148, 179
191/195
CRE 365/370,

373/376, 379, 382/384, 389/393, 1255.

AC/1694

Le 25 mai 1694, on trouve écrit "...et un pré bordé par le béal de Malaure"..., ce béal indiquant déjà la présence d'un moulin. La même année sans doute, un autre acte mentionne "le chemin de Mallaure à Ollières".

AC/1694

AC/1772

En 1772, deux documents datés du 23 juin donnent deux écritures différentes du "ruisseau du moulin de Malaure."

Ruisseau d'arroyat de malaure

Ruisseau du moulin de malaure

Pourtant les matrices cadastrales écrivent généralement "Malaure", sauf pour la parcelle CAN 172 (CRE 401/403) pour laquelle on trouve le plus souvent "Malous" ou "Maloux". Il s'agit probablement d'une faute de lecture perpétuée par les secrétaires successifs.

VIT/191

PBV/010

AGL/062

En vieux français "l'aure", et en occitan "l'aura" ont même signification, le vent. "Malaure" veut dire "le vent mauvais".

"Veit les tuneires et les venz e les giels,
"E les orez, les merveillus tempez..."

TUR/004

(Il voit les tonnerres, les vents, les gelées et les orages, les tempêtes prodigieuses)

POM/203

"L'aur'amara fals bruouills brancutz clarzir"

(Le vent amer éclairait les bois feuillus)

Arnaut DANIEL, 12ème siècle.

Au dessus de St Chamond, entre le Valla-en-Gier et la Croix de Chambouret existe un tronçon routier très venteux qui fait pâtir les moteurs d'autos et qu'on appelle familièrement "le Col de Quatre Heures". Il y avait même jadis une guinguette à goûter (donc, "de quatre heures"). Il faut bien sûr parler le patois pour comprendre : c'est en fait "le col des quatre vents", on l'avait oublié.

JGR/001

DLH/190

Il existe "les Malaures" près de St Denis-Com-barnazat, et un quartier du Puy s'appelle "Mialaure".

A Malaure de St Martin d'Ollières, il y avait trois moulins (Roger Libeyre)(voir "la Maille"), et ce lieu-dit comprend plusieurs terroirs : les Rivaux, le Bois de Malaure, le Pré de la Maison, Devant la Porte, le Pré de la Font, Derrière la Grange, les Chaussades, si l'on ne compte pas "Maloux"(voir plus haut).

L'un des moulins de Malaure a toujours ses meules (fixe et tournante) en août 1986, mais pour combien de temps encore? On peut suivre le trajet du canal d'alimentation en eau qui passe sous la route, et dont la pélière est située beaucoup plus haut sur le ruisseau. (Noter la prononciation patoise du nom de lieu, et voir l'explication donnée pp. 225/226).

Le ruisseau de Malaure porte le nom de "la ri-eu" (la rjœ) pour les habitants de Malaure et de Riolles, mais tout n'est pas si simple.

La Malaure, ruisseau, prend sa source au nord de la commune de Chassignolles, sert de limite aux départements de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme, et se jette dans l'Auzon au Moulin du Mazelet, commune de St

Hilaire. La Malaure s'appelle également le "Ruisseau des Poules".

Pour compliquer les choses, le Cadastre rénové appelle la Malaure "ruisseau du Mazelet" pour toute sa partie qui borde au sud la section Mazelet entre le Mazelet et Malaure. C'est une erreur, puisque le véritable ruisseau du Mazelet descend de Valivier et passe entre Espe-luches et Bonjour.

Le "ruisseau des Poules", venant de la Rouveyre, et le "ruisseau de la Varneyre", venant de Chassignolles, s'uniraient-ils donc pour former le "ruisseau du Mazelet", une courte portion de cours d'eau entre le Mazelet et la Jointure, pour devenir ensuite le "ruisseau d'Auzon" en recevant le "ruisseau de Montavary" ? (Voir "le Mazelet").

70



(ve l maz'le)

(ve l ma'zœl)

Parcelles CAN 988/1013,
1015/1016

Parcelles CRE 1158/1174, 1188.

CAS/730 Dans d'innombrables chartes, on trouve soit le
ROS/076 mot "mansus", soit le mot "mas", avec le même sens. En
CJT/173 1291 même, on trouve "mansus de masello", un peu comme
CJT/174 si l'on disait "une parcelle nommée La Parcelle".

DLH/199 En 1400, "lo mas" est un nom de lieu à Azerat
et la Chaise-Dieu, et c'est toujours un nom de lieu ha-
bité à Varennes-sous-Usson (Puy-de-Dôme).

VIT/288 Le mot latin "mansus" se traduit par "un man-
ROS/090 se", ce qui signifie "une exploitation rurale", le do-
maine occupé par un tenancier et comprenant des terres,
des bois, des prés. Dans les documents des 9ème et 10ème
siècles, le mot "mansus" est souvent accompagné du nom
du tenancier.

PRF/261 Beaucoup de "manses" finissent par constituer
un village, un hameau de quelques feux, un "mas" dans
les montagnes. Dans le Midi, le mot "mas" subsiste au
FLC/163 sens d'habitation rurale. En Haute-Loire et dans le Puy-
ADN/426 de-Dôme, c'est une habitation isolée, et en ancien fran-
PEG/266 çais, une petite maison.

AC/1693 Le 16 février 1693, un secrétaire écrivait "le
ruisseaux du Mazellet dessandan à Auzon", et parlait en-
suite du "rif du Mazellet". C'est la mention la plus an-
cienne que je connaisse si l'on excepte une mention à
l'état-civil datée du 10 avril 1658, où l'on écrivait
aussi "Mazellet" (voir page 77). En 1694, on parle du
AC/1694 "chemin tendant de Riollles au Mazellet", mais le 23 juin
AC/1772 1772, dans le même acte, l'orthographe est différente à
trois lignes d'intervalle.

Le Pré Bas du moulin de Mazellet de Bise

"...un pré jouxtant le ruisseau du moulin de Mazellet de bise, plus un autre pré appelé le Pré Bas portant regain contenant entour un quintal foin joignant le pré de Be-

Le Pré Bas du moulin de Mazellet de Bise

noite Fayet de jour, les bois des Messieurs d'Auzon de midy, le pré de Dissard de nuit, le ruisseau du moulin de Mazelet de bise"...

Notre "mazelet" est en Haute-Loire en ce qui concerne le lieu d'habitation, mais il comprend plusieurs terroirs qui peuvent se situer en Haute-Loire ou dans le Puy-de-Dôme, le ruisseau faisant limite: la Chenevière, Moulin Bas, Pré Pierrot, le Verdier, le Fargeoux, etc.

CJT/280 La carte de Cassini indique Toucheronde à l'emplacement approximatif du Mazelet (voir p. 113). Il y a probablement une inversion ou une confusion entre ce hameau et le Moulin de Diard ou Chambevert. Quoi qu'il en soit, en 1907 on considérait Toucheronde comme une localité détruite de la commune d'Auzon, ce qui la placerait plus à l'ouest sur la carte, probablement au nord de la Lette, de Chaniat ou d'Escolges.

En 1820, M. Deribier signale dans son "dictionnaire topographique de la Haute-Loire" (le Puy, 1820) une seule maison au Mazelet pour une population de huit habitants. Rien pour le Mas, et rien pour Toucheronde.

En 1869 Hippolyte Malègue ("Eléments de statistique générale de la Haute-Loire", Paris, 1872) trouve au Mazelet deux maisons occupées par un total de treize habitants. Personne à Toucheronde, ni au Mas d'Espeluches. A la même date, Espeluches comptait 75 habitants répartis dans seize maisons. Ce nombre s'explique par le besoin de main d'oeuvre pour la mine qui y fonctionnait depuis 1843 au moins.

En 1832, le brouillon du cadastre avait placé le Mazelet dans le Puy-de-Dôme, à l'emplacement de la bâtisse appelée "Moulin-Bas", une annexion que la commune de St Hilaire aurait pu contester, si elle n'avait été corrigée.

Cette paroisse de St Hilaire - et St Hilaire lui même - se trouvent mentionnés tout au long de notre histoire régionale.

Ecclesia S. Hilarii, au 11ème siècle, dans le Cartulaire de Brioude (chapitre 8ème).

Saint Alary en 1379 dans les comptes de B. Florenc.

Prior S. Ilarii supra Alzonium en 1397, avec la Chaise-Dieu et Azerat.

Saint Alire en 1398 dans les comptes de Berthon Sanadre.

Saint Alaire près d'Auzon en 1401 dans les comptes du même receveur d'Auvergne pour le Duc de Berry (voir P. 56).

S. Ylerus en 1480, à la Bibliothèque nationale (ms.lat.n.acq. 1224 f° 242/5°)

CJT/253 Saint Hilaire en 1789 était dans la province d'Auvergne, élection d'Issoire, sub-délégation de St Amant-Roche-Savine, et du ressort de Riom.

Son église paroissiale, diocèse de St Flour et archiprêtré de Brioude, était sous le vocable de St Hilaire. La cure était "à la présentation du prieur" dont le bénéfice était possédé par l'abbaye de la Chaise Dieu. En 1793, et pour quelques années, St Hilaire devint "Mont-Hilaire", le temps d'une révolution (voir "la Garde-Montavary").

La prononciation patoise fait bien ressortir l'identité de St Hilaire et de St Alyre (ve sêta'lar).

Le ruisseau du Mazelet descend de Valivier, et même, sous le nom de "ruisseau de Blanchet", de la Rabi-de et des Parnauds, limitrophes de Saint Vert.

Il passe entre Espeluches et Bonjour, puis au

moulin de Chambevert pour arriver au moulin du Mazelet où il reçoit la Malaure par le nord (voir "Malaure").

C'est au Mazelet seulement qu'il devient limite de la Section C du cadastre de St Martin d'Ollières jusqu'à la Jointure (q.v.) où il conflue avec le ruisseau de Montavary au nord pour former l'Auzon, ou "ruisseau d'Auzon", ou "ruisseau de l'Auzon". C'est par erreur semble-t-il qu'on l'appelle "ruisseau d'Auzon" entre le Mazelet et la Jointure.

12



LA MINAUVE

(ve la mi'nova)

Parcelles CAN 84/101,
332/348

CRE 231/232, 236,

269, 287/289, 291.

L'abondance de graphies différentes pour ce toponyme est un hommage rendu à l'imagination des clercs, greffiers et secrétaires, et en même temps une preuve qu'il existe un problème de prononciation de ce mot, dû sans doute à un passage du "l" au "v" (voir pp. 225/226).

AC/1694

Sur un acte presque effacé de la fin du 17ème siècle, nous lisons ce toponyme par deux fois à une ligne d'intervalle. La première fois "Mainnove" avec un "n" rajouté par le clerc (mais peut-être "Mainnoule"?) et la deuxième "Lamainnove".

Plus d'un autre champ auxd(ites) appartenances appelé de la Mainnove (?) contenant cinq cartonnées ou entour que joint le ruisseau de Lamainnove (?) d'orient, le champ advenu à Jeanne Dyssard de midy, champ de Jean Monnet, Jean Fourez et Antoine Chastrette le tout de nuit, le ruisseau de la Vernède de bize...

AC/1778

... "plus un autre champ auxd(ites) appartenances appelé de la Mainnove (?) contenant cinq cartonnées ou entour que joint le ruisseau de Lamainnove (?) d'orient, le champ advenu à Jeanne Dyssard de midy, champ de Jean Monnet, Jean Fourez et Antoine Chastrette le tout de nuit, le ruisseau de la Vernède de bize..."

S'il y a un problème de prononciation (tantôt le "l", tantôt le "v") on ne se compromet pas le 4 juillet 1778, on écrit "la Mino" tout au bord du feuillet, comme si la fin du mot manquait?

Le brouillon du cadastre de 1832 porte "Mainnourat" pour ce terroir, qu'on intervertit avec celui de Combalibaux (c'est le "bouillon" du cadastre!).

AC/1833

Le 30 septembre 1833, on écrit "la Minaure". Puis les matrices cadastrales prennent la relève avec la Minauve en 1842, la Ménauve en 1859, la Minove en 1867. En 1884, la parcelle CAN 099 s'appelait "la Magnonne", mais devenait "la Méjouve" en 1907. On ne compte plus les "Ménaude, Minaude, Minaure, Muniauve, Minauves, Ménauves..."

Toutes ces variantes sont loin de faciliter le travail de recherche en étymologie.

Si l'on part de "minauve" ou "minove" en recherchant parmi les origines latines possibles, le dictionnaire Gaffiot nous propose "mina ovis", une brebis sans laine sous le ventre. C'est très intéressant et très pittoresque, mais impossible car le mot latin "ovis" (brebis) a produit "ouïlle" ('wija) dans le patois local. On devrait donc trouver plutôt "la Menouille", ce qui n'est jamais le cas.

Parmi d'autres étymologies impossibles ou im-

probables, citons la menole ou menove, disque de bois ajouré tenu au bout d'un long manche, et servant à briser le caillé lors de la fabrication du fromage. On travaille vivement ce caillé avec cet outil pour le diviser en grains et pour en faire sortir le "mergue" (sérum). Quel est le rapport avec notre Minauve de Riolles?

Un autre mot technique concerne l'attelage. Les jougs à deux têtes de notre région ont deux "courdailles" (kur'daj) où l'on passe le timon du char. Ces "courdailles" sont soutenues par la "mounive" (mu'niv), courroie de cuir passée dans un trou du joug et ensuite par dessus pour fixer le tout. Quel serait le rapport avec la Minauve de Riolles, même écrite "Muniauve"?

Si nous utilisons "la Minaude" comme point de départ, il faudrait penser à "mounia", mot savoyard qui signifie "petit tertre", ou à "munho", mot basque qui veut dire "tertre, motte, mamelon, colline". Bien sûr, il y a là une montagne qui culmine à 733 mètres, soit trois mètres de plus que la Garde-Montavary, mais dix-huit mètres de moins que la Garde de Riolles. La Savoie ou le Pays Basque sont trop loin d'ici pour avoir fourni l'origine du mot.

Si notre base de départ est la graphie "la Minore", cela devrait signifier "(la montagne) la plus basse". Alors, où se trouve la "majore" (la plus haute)? Il existe bien à Chassignolles une "Roche Majaude". Elle est située près de Jourchannes, mais on dit plutôt "Roche-Maniaux", et pourquoi rapprocher sans raison deux sommets si éloignés l'un de l'autre?

Il existe à Châtel-Guyon un quartier de la "Mouniaude". Par téléphone le 18 mai 1983, M. Marcas confirmait que "mouniaude" venait du mot patois "mouniau" (mu'nja^u) qui là-bas signifie "les moulins". Si c'est la bonne solution, la Minauve est une variante du Mounard (q.v.) et pourrait faire partie à l'origine du même grand terroir des "Moulins" qui auraient existé sur le ruisseau de Montavary (ou "de la Vernède"), ou sur le point culminant de la Minauve s'il s'agissait de moulin à vent? Il n'en reste absolument aucune trace (voir "le Mounard").

Notre dernier recours est la graphie "la Minaure", utilisée pour les parcelles CAN 342 et 348, et qui pourrait signifier "la mine d'or", du bas-latin "mina aurea". En vieux français, "minier" voulait dire "un lieu d'extraction minière". Dans la correspondance d'Alphonse de Poitiers, on trouve en 1267 "...pour ouvrir la mine trete dou miner d'Orzeals" (pour mettre en oeuvre la mine pratiquée dans l'exploitation d'Orzeau).

"Les Mineyres" est un lieu-dit de la commune de Lubilhac (Haute-Loire), ancienne mine d'antimoine citée par Legrand d'Aussy dans son "Voyage d'Auvergne".

Dans une communication téléphonique du 23 mars 1983, M. Périchaud, du BRGM de la Roche Blanche, confirmait : "La Minaure est située sur la fracture qui va d'Estroupias à la Rabide, et qui fournit du mispickel. Le mispickel est généralement présent lorsqu'il y a de l'or, mais l'or n'est pas nécessairement présent lorsqu'il y a du mispickel" (voir "le Rodier" et "les Mines du Rodier, pp. 181 sq.).

Il serait intéressant que ce nom ait été donné au terroir au début de notre ère, mais malheureusement, à ma connaissance, aucun déblai, aucun terrassement, aucun éboulis, aucune grotte ou tranchée n'existe qui pour-

rait confirmer cette théorie. La seule galerie sur ce terroir a été creusée au début de notre siècle, alors que la Minaure (?) était ainsi appelée depuis belle lurette. Nos deux dernières propositions sont les plus probables, mais ne sont pas absolument convaincantes.

3



(ve l mæV'nar)

Parcelles CAN 39/40, 61/63
CRE 316/323,
330/331, 342/343

AC/1787

Le 31 mai 1787, Chantagrel écrit "le Monard" (voir p. 221), et avec "le Mounard", c'est la transcription la plus utilisée. On trouve pourtant aux matrices cadastrales "le Monaud" et même "le Morand", mais il s'agit là d'erreurs, car personne ne prononce ainsi.

AGL/035

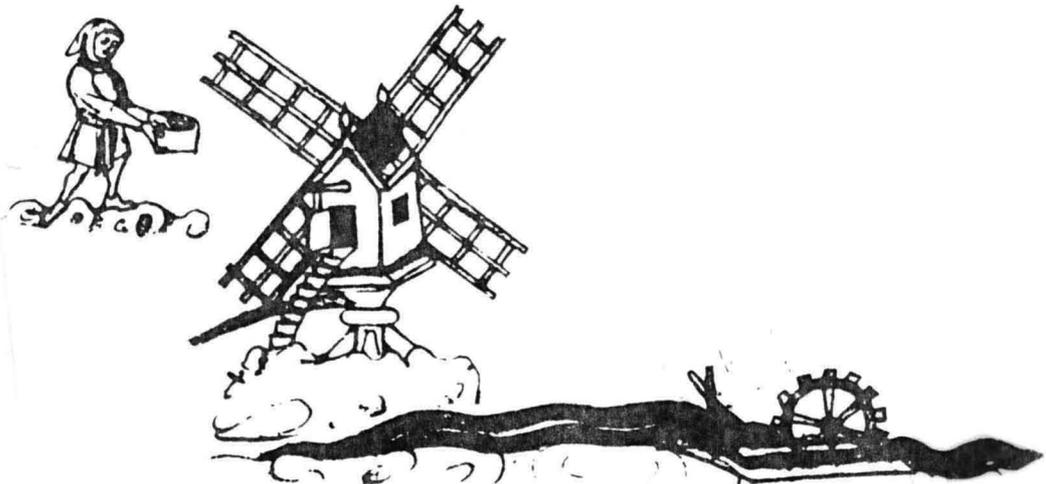
En celtique, "menars" ou "minard" signifiait une fontaine. Un mot assez rare dans le patois de la région "molard" veut dire un tertre, mais ni l'un ni l'autre ne sont satisfaisants à cause de leur rareté.

PBV/012

Le Monard est en fait un moulin. L'existence des moulins à eau en Gaule est attestée dès la fin du 5ème siècle par un passage du "De vitis patrum" de Grégoire de Tours (un Auvergnat, malgré le nom) où il est question d'un moulin bâti sur l'Indre par St Ours.

AUD/001

Le moulin à eau est apparu dans la deuxième



DAG/346

DAG/350

moitié du 6ème siècle et s'est quelque peu répandu en Limagne, permettant de l'exploiter de façon encore plus intense (voir Malaure et le Rodier). Grégoire de Tours emploie d'ailleurs, pour désigner des moulins, "molina". C'est de "molinum" que vient notre mot "moulin", bien que le latin du Moyen-Age ait constamment préféré "molendinum", formé lui aussi sur le nom de la pièce essentielle du moulin, la meule, "mola" (voir "le Planard des Meules").

LOL/567

CAS/731

Au 10ème siècle, "molendinus, molnaris, mole" sont tous des mots qui s'apparentent avec notre mot moderne "moulin".

CAS/435

A Varennes-sous-Usson à cette époque, il y avait un terroir que le Cartulaire de Sauxillanges appelle "terra de molnars" (n° 594).

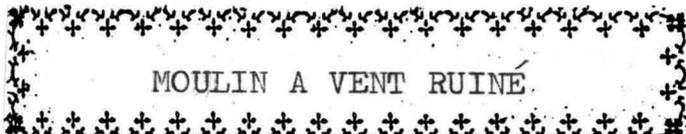
NET/329

L'ancien occitan "molinal" (adjectif) signifiait "de moulin", et son dérivé, fréquent dans le Midi, "molinar, molnar", emplacement de moulin, ou même moulin, qui s'est figé comme nom de moulin, puis de localité : le Mounard de St Martin d'Entraunes (Alpes Mariti-

ENN/159

mes), Monard de Larodde (Puy-de-Dôme), ou encore "les Mounines", un terroir le long de l'eau situé à Moulins dans l'Allier, ou "Sept Meules" en Seine Maritime, ou "Sept Molles" en Haute Garonne, ou "lo mouli de las mouneiras" c'est-à-dire "les Meunières" dans la commune de Chomelix en Haute-Loire. Marie-Thérèse Morlet traduit "las Mouneiras", nom d'un moulin sur l'Arzon, par "les Mouneyres".

- 31  MONTANIER (ve mota'njei)
Parcelles CAN 797/799
CRE 107, 730/734
En 1866 les matrices cadastrales donnent "Montegnier" pour la parcelle CAN 799, mais on trouve aussi les écritures "Montenier, Monténier, Montagnier, Montignier". Elie Pialoux dit "Champ Montagnier" (q.v.).
- VIT/201 On pourrait penser que le mot vient du latin "montanea" (une montagne). Montaneys, dans l'Ain, en est un dérivé, montanier étant alors un montagnard.
- ADN/440 On pourrait penser aussi que des noms comme Montignac ou Montagny sont d'anciens domaines gallo-romains venant des noms "Montanus" ou "Montinus".
- ADT/281 "Montaniacum" viendrait, dit-on, du nom d'homme latin "montanius" qui est rarement un nom géographique. Pourtant le Cartulaire de Sauxillanges pour l'année 927 (n° 13) donne "...in monte asinario" (= au mont des ânes, à Montanier) qui pourrait bien concerner un terroir de la commune d'Usson. Il existe un autre Monteigner près de Genestines, dans la commune de St Etienne-sur-Usson. Trois autres sont connus dans le Cantal, sept en Haute-Loire, trois dans le Puy-de-Dôme, à Charbonnier, St Gervazy et Villeneuve, écrits "Montagnat", et un "Montagnac" à Sauvagnat-Ste Marguerite. Notre Montanier fait partie de cette série.
- ADT/281 Il faut aussi signaler que c'est un nom de famille de la région. En 1568, le curé de St Martin d'Ollières s'appelait Montaignier.

- 6  MOULIN A VENT RUINÉ Cette mention est portée sur la carte de l'Institut géographique national au 1/55 000ème pour la parcelle CAN 192 (CRE 309) du terroir "la Comtesse" (q.v.), au croisement du chemin rural d'Ollières et du chemin départemental 24E.
- Cette erreur est fort probablement due à une mauvaise lecture du cadastre de juin 1832 dont le brouillon porte une triangulation due à M. Billiaux, géomètre de 2ème classe. La parcelle CAN 192 porte la mention écrite "vers le moulin à vent", sans doute un point de visée nécessaire à la triangulation.
- Il y avait bel et bien un moulin à vent à Riolles, mais situé dans le terroir du Suc, ou Suquet (q.v.), et répertorié aussi bien dans le brouillon que dans la version définitive du cadastre de 1832. Il était situé dans la parcelle CAN 684, circulaire, elle même à l'intérieur de la parcelle 685, de forme trapézoïdale.
- Il n'en reste plus trace actuellement, sauf peut-être les larges pierres plates qui servent de bor-

dure au chemin qui mène à Combelles ou aux Roches, et qui à l'origine auraient pu servir de soubassement à un moulin en bois.

L'implantation de ces moulins à vent était soigneusement calculée en fonction de la rose des vents.

72



LE MOULIN BAS DU MAZELET

(ve l mu'ji ba)
Parcelles CRE 1165
et 1166
(voir "le Mazelet"

et "le Pré de Mathieu, le Monard").

Ce "moulin-bas" est baptisé "moulin du Mazelet" sur le brouillon du cadastre de 1832, erreur de M. Billiaux le géomètre. Sur ce même brouillon, on distingue une petite construction supplémentaire au sud-est du moulin-bas, peut-être une annexe de taille inférieure au moulin lui-même, et alimentée par la même pélière.

Mme Fournier confirme que ce moulin était déjà une ruine en 1930, avant l'inondation de juin.

La "peslière" du moulin se trouve à gauche en contrebas du chemin, alimentée par une "rase" qui traverse la parcelle CRE 1164, et provenant du ruisseau créé par deux affluents, la Malaure et le Mazelet. En janvier 1983, on devine encore très bien cette rase. Le moulin lui-même est réduit à quatre murs et une "maille" qui semble encore intacte.

CAS/655

Pour l'origine du mot "moulin", voir "le Monard". On trouve "campo del moli" (n° 979) au Cartulaire de Sauxillanges au 10ème siècle, ainsi que "moli" en Haute-Loire en 1204.

MTM/081

DLH/213 Dans le Puy-de-Dôme, il existe une dizaine de lieux habités portant le nom de "Moulin Bas", dont un à St Genès-la-Tourette.

69



LE MOULIN BEAUREGARD

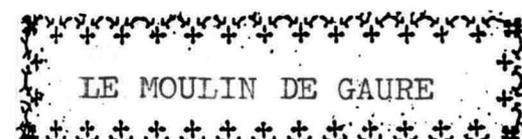
(ve l mu'ji bor'gar)
Il n'existe plus de traces de ce moulin
semble-t-il, mais il

a bel et bien existé. Il est porté sur le brouillon du cadastre de 1832. Peut-être était-il déjà à l'état de ruine?

A la limite sud du Fargeoux, il était alimenté par une rase qui coupait en diagonale nord-est / sud-ouest la parcelle CAN 1012 (CRE 1169). Le Moulin-Beauregard était accessible par un chemin qui partait du Moulin-Bas du Mazelet.

Il n'y a aucun doute que ce moulin portait le nom d'un propriétaire. En effet, ce nom de Beauregard était porté par des habitants de Riolles et de St Martin d'Ollières.

20



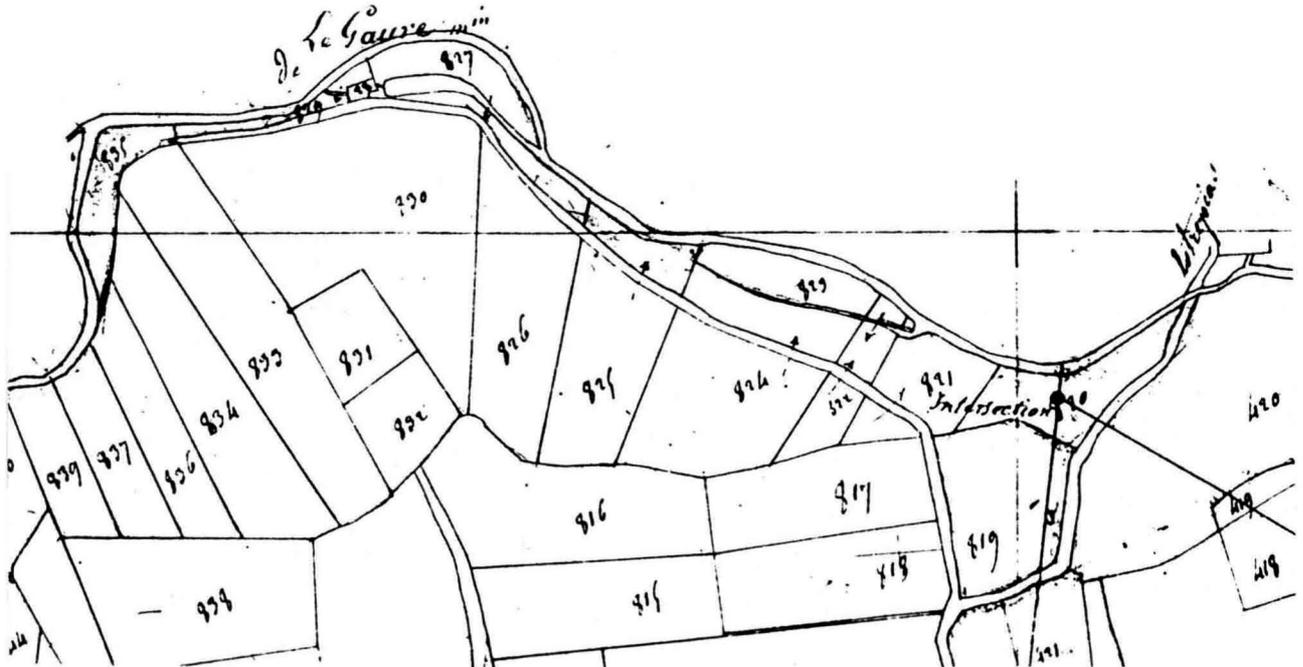
LE MOULIN DE GAURE

(ve l mu'ji d goeYr)
(ve l mu'ji grã d'ẽ 'ba)
C'est le moulin de la mine
du Rodier, sur le filon du

Rodier, à cheval sur le cours actuel du ruisseau de Montavary. A cause des mines, le paysage antérieur a bien changé, mais à l'aide du cadastre de 1832, il est encore possible d'imaginer comment il était.

Il en reste quatre murs, la chute et le canal d'adduction pris entre deux murettes de pierre. Ce canal joue maintenant le rôle de cours du ruisseau, mais au 19ème siècle, avant l'exploitation du mispickel, le cours du ruisseau de Montavary passait plus au nord, ce qui serait impossible maintenant à cause des montagnes de déblais de minerai de la mine.

Sur le cadastre de juin 1832, on trouve cette inscription "le Gaure, moulin", en abrégé.



Dans le "Dictionnaire des lieux habités du Puy-de-Dôme" de C. Faugère (Clermont, 1892), il est possible qu'il soit signalé, car l'auteur y indique un Moulin de Gaure, seule appellation dans la commune de St Martin d'Ollières (voir "le Gorre").

"Moulin de Gaure" pour les habitants des environs, pour les propriétaires qui l'habitaient, ou qui habitaient le Rodier où ils faisaient "aller" un autre moulin, il portait un nom différent : c'était le "Moulin Grand d'en bas". L'autre moulin du Rodier, situé en amont et au nord du ruisseau, était probablement le moulin d'en haut.

On en trouve mention dans un contrat en date du 22 mai 1902 entre les époux Clémensat-Fournier du Rodier et M. Pousse (voir "les Mines du Rodier", p. 183).

"Le moulin sis à Rodier dit "Moulin Grand d'en bas" et ses prises d'eau, bief et écluse. Il pourra transformer ces moulin et chute d'eau "comme il l'avisera.(...) Les bailleurs s'engagent à l'avoir vidé de tout ce qu'il contient dans le délai de trois mois de ce jour "et qui leur est formellement réservé, n'ayant "qu'à laisser seulement la roue hydraulique."

Le moulin a donc perdu son premier nom de "Moulin du Gaure", puis celui du "Moulin Grand d'en bas" pour n'être plus appelé de nos jours que "la Mine du Rodier".

dastre de 1832, dans la Garde-Montavary, juste au sud du ruisseau "Min de la Garde".

"Moulin de Raillat, ruines" est signalé dans une édition de la carte de l'Institut géographique national au 1/50 000ème. Raillat est un nom propre de personne. La famille du propriétaire était de Laviaille. En patois, on dit même quelquefois "Vé Raillat", c'est-à-dire "à Raillat" (Précisions de M. Magaud de Laviaille).

En 1988, on suit encore très facilement son "béal", sa "peslière" et son canal d'adduction d'eau, même si les murs du moulin lui-même sont si ruinés qu'ils disparaissent pratiquement sous la végétation.

Au nord du ruisseau, et donc dans la commune de St Jean-St Gervais, mais à quelques mètres du moulin de la Garde, existe un autre moulin qui est maintenant utilisé comme bergerie. C'est le "Moulin de Mège", ou encore connu par quelques-uns sous le nom de "Moulin de Thonat". Même si un "mège" était un médecin en ancien français, il s'agit encore là d'un nom de personne. Ce moulin est aussi connu sous le nom de "Moulin du Vent" (mul dji vε) (Mme Fournier de Riollès) mais le bon sens se refuse à imaginer un moulin à vent dans ce fond bien protégé par les collines des alentours.

19

LES NARSES.

(ve la 'narsa)

Parcelles CAN 384/386

CRE 162/164

Aux matrices cadastrales, on trouve les graphies "les Narses, les Narces" (en 1842 par exemple pour la parcelle CAN 385) mais aussi "les Naras", ce qui est manifestement une faute d'orthographe. Pour les parcelles CAN 386 et 388, on trouve également "les Marées" ainsi que "Combe de Bra" pour la parcelle CAN 388, au moins une fois.

DLH/247 de Gelles (Puy-de-Dôme), les Narses de St Anthème et de
CJT/196 St Eloy, la Narce (à St Front en Haute-Loire dès 1646),
FLC/056 la Narce encore aux Salces en Lozère, la Narcette de
Freycenet-la-Tour, Lanarce (Haute-Loire), etc.

ENN/028 Ce nom de lieu provient du nom commun "narso",
mot gaulois provenant lui-même d'un radical pré-celti-
que "nar" qu'on trouve dans toute l'Europe, et dès l'épo-
que préhistorique en Auvergne, dans le Limousin et le Gé-
A73/253 vaudan. Ce mot signifie une prairie humide, un marécage
et tout un accompagnement de fondrières, croulières,
tourbières, eaux souterraines, marécages recouverts d'her-
bes, selon les régions.

FLC/056 M. Bonnaud signale que c'est le nom patois du
PBV/014 marais, un fond marécageux, un pré truffé de joncs, ce
FOA/--- que confirment les atlas linguistiques de M. Nauton.

PN1/103 M. Pégurier est encore le plus précis :
PN2/920 narse (sf) marécage, fondrière, lieu tourbeux pénétré
PEG/282 d'eau dont le sol est mouvant (Auvergne).
var. narce.

syn. nauza, nauda, sanha.

Comment expliquer qu'on trouve "les Marées" comme nom de parcelle?

Le sens de "les narses" est évident pour un patoisant, mais le secrétaire effectuant la transcription a bien pu demander : "Les Narces, qu'est-ce que c'est?" et quand on lui a répondu : "ce sont des marais" il a écrit "marées" sans se poser d'autres questions.

1

LA NOTTE

(ve la 'noÿta)

Parcelles CAN 001/008

CRE 302/305

En 1860, on écrit "la Notte" pour la parcelle CAN 005. C'est en effet la graphie la plus fréquente, mais on trouve également "la Motte" pour CAN 003, qui est une faute d'orthographe.

La parcelle CAN 001 (CRE 305) est "la Notte, coudert d'Ollières".

CJT/196

Dans la commune de Beauzac, un "mansus de la nauta" est mentionné dès 1346.

TEL/095

FOA/---

DLH/248

La Naute existe à Montregard et à Châtel-Guyon, la Nautte à Arlanc, les Nautes à Vernassal, la Notte à Pionsat, les Nottes à St Flour et St Dier, etc.

Je crois qu'il faut se méfier, au moins dans la région, de l'interprétation proposée par Dauzat :

"La Note, la Notte, surnom probable du chanteur de lutrin.

"Notier, Nottier, secrétaire, en ancien français, dérivé de "note".

En effet, les noms de personnes sont très souvent dérivés des noms de lieux, et plus rarement l'inverse.

"La Notte", dit M. Carle, c'est la butte qui domine la route d'Ollières, mais aussi le terroir qui se trouve en contrebas à gauche de la route en allant à Ollières.

ADN/453

Cette remarque permet d'interpréter le nom de deux façons. Si l'on considère le point bas à gauche de la route, où l'ancienne route franchissait le ruisseau à gué, il faut en venir au mot gaulois "nauda", la boue, le marécage, la terre humide, un équivalent de "narse" (q.v.). Ce mot "nauda" aurait donné dans l'ouest et le Centre "la Noue, la Noë".

Si l'on considère la butte à droite de la route, c'est "la (colline) haute", et l'adjectif au féminin existe tel quel en patois, avec ce sens, qui est probablement la bonne explication.

Le chemin qui sépare "la Notte" du "Rivau de la Notte" est indiqué "chemin du Charial à Chassignolles" sur le brouillon du cadastre de juin 1832.

97

LE NUGEROUX

(ve l nydzei'ru)

Parcelles CAN 272/285

CRE 505/520

En 1842, on trouve "Nugerooux" pour la parcelle CAN 273, ce qui est l'écriture la plus courante. En 1850, on écrivait "Nougeroux". On lit aussi "Nugeraux, Augerooux" (qui est une lecture fautive) "le Nugerooux" et même "Neigerooux" qui est très joli, mais faux, pour la parcelle CAN 277/CRE 520.

VIT/253

En latin, "nucetum" était un lieu planté de noyers. On en connaît diverses formes romanes (en roumain, italien et espagnol), mais il n'est pas attesté en français.

LOL/622

Il faut partir du latin "nux" (une noix) qui donne le dérivé "nucarius" en bas-latin pour se trouver sur la bonne voie.

CAS/732

Au Cartulaire de Sauxillanges, c'est-à-dire dès le 10ème siècle, on a "nugerio" (n° 610) ou "noge-

rium, nugers" (n° 559, 956).

A62/166 Il existe peu de toponymes dérivés, dit-on
CJT/198 dans l'Almanach de Brioude, mais il faut citer quand
LOL/622 même le Nugier à Laval-sur-Doulon, Nougeroux en Cha-
rente et Charente maritime, Nuzerolles dans le Cantal
et d'autres encore.

FOA/--- A l'ouest de Volvic, il y a le Puy de la Nu-
PBV/014 gère, mais "la Nugère" et les termes parents désignent
PN1/277 manifestement le bois de noisetiers, compte tenu de
l'emplacement des lieux dans des régions élevées, froi-
des et humides, où le noyer n'a jamais vécu.

En patois, "nugier, nugeir" = noyer. Signa-
lons un autre terroir dans les appartenances de Riollas
qui porte ce nom, "Roche-Noyer"(q.v.).

C'est donc un lieu planté de noyers, au moins
à l'origine, ce qui n'est plus le cas : il en reste un
au bord de la route.

Cet arbre est apprécié pour ses fruits et fait
de très beaux meubles, mais il ne résiste pas aux froi-
dures exceptionnelles.

25



LES PARIS

(ve la pa'ri)

Parcelles CAN 819/820

CRE 120

En 1837 aux matrices cadas-
trales, c'est "les Paris", mais plus tard, on a aussi
"la Paris". Tout le problème est qu'en patois le féminin
précédé de "la" peut être compris comme un singulier ou
comme un pluriel.

CJT/203

Ce sont les prés situés sous les Pichets.

DLH/254

En 1455, on trouve "les Perres" à la Chaise-
Dieu. C'est de nos jours "Paris" à St Maurice et à
Courpière, "les Paris" à St Priest-des-Champs, ou encore
"Parry" dans la commune de Roche-Charles.

VIT/301

En Suisse, ce mot "parey" signifie une paroi
ou muraille rocheuse. Des bévues ont été relevées aux
cadastres (comme d'habitude) et sur les cartes des Alpes
françaises. "La granda parei" (= la grande paroi) y est
devenue "le grand appareil", mais ce genre d'imbécillité
est monnaie courante chez nous depuis 1539, date de
l'édit qui imposa le français comme langue écrite offi-
cielle, alors que les traductions ou transcriptions du
patois n'étaient pas toujours commodes (voir "les Marées"
dans l'article "les Narses").

MUN/007

En Velay, "paret, pareit" signifie toujours
une paroi, mais a plus souvent le sens de "mur de clôtu-
re", ce qui nous donne la véritable explication : des
murettes de pierres sèches destinées à retenir la terre
dans une pente, tout comme dans le patois du Cantal avec
le mot "paret", du latin "paries".

FOA/---
AV3/210

Je me risquerais à dire, mais c'est une opi-
nion personnelle, que "la palle, les palles, la palette,
les palettes" ont la même origine dans le mot latin
"paries" et ces toponymes signifient aussi "des murettes
de pierres sèches pour retenir la terre dans une pente",
comme "les Paris" ci-dessus (voir "le Gorre").

Je sais qu'on appelle "palles" ou "palettes"
les planchettes utilisées dans les rases pour diriger
l'écoulement de l'eau d'un côté ou de l'autre, mais les
terroirs ainsi nommés ne sont pas parcourus de rases
habituellement.

27



LES PATUREAUX

(ve ly paty'roëY)

Parcelles CAN 800/810

841/845

CRE 70/72, 81/83,

99, 101/106.

AC/1694

Le 25 mai 1694, on décrit ainsi l'endroit :
 "...un vergier de pommiers, poiriers, noyers aud(ites) appartenances (de Riolles), terroir appelé des Pastureaux contenant sept cartonnées, joignant le chemin allant de Riolles au Goury de jour (c'est-à-dire à l'est) les paschiers de Jean Martin de midy (donc au sud), le chemin allant de Riolles aux Pastureaux Bas de bize (donc au nord) et le champ de Coudeyrettes de nuict (donc à l'ouest)..."

AC/1772

En 1772, un champ y est planté en "trouffes" (la pomme de terre), et il s'agit des "Patureaux". Plus tard, c'est "les Patureaud", jusqu'en 1860 aux matrices cadastrales où l'on trouve toujours "les Patureaux", pour la parcelle cadastrée CAN 808 par exemple.

AC/1787

Ce n'est qu'en 1867 aux matrices cadastrales qu'on trouve "le Patural" pour la première fois, erreur qui sera largement utilisée par la suite. A Riolles pourtant, personne n'utilise ce singulier, ni en français, ni en patois.

DLH/255

On trouve un "Patural" ou des "Patureaux" à Gerzat, à Aulnat, et il en existe une douzaine dans le Puy-de-Dôme comme toponymes, dont les plus rapprochés de Riolles sont à Valcivières et à St Anthème.

Les pâtureaux désignent bien sûr des prés où l'on laissait manger les bestiaux, mais au 17ème siècle les greffiers et clercs de notaire utilisaient de préférence le mot "paschier" dans le même sens comme nom commun.

24



LES PICHETS

(ve ly pji'tsel)

Parcelles CAN 417/432,

812/818

CRE 110/112,

114/138, 149/155, 720.

Au folio 1270 des matrices cadastrales, la parcelle CAN 816 porte le nom des "Palettes" ce qui est une erreur, la parcelle 816 de la Section D portant ce nom. On trouve le contingent habituel d'erreurs et de fautes de transcription.

En 1842, voilà "les Pichets", qui est le toponyme le plus souvent utilisé. Mais en 1866, on trouve "Pichot", en 1852, "les Péchets", en 1871 "les Pichots", en 1884 "les Piches", en 1896 "Pechêtre"...

Rarement trouve-t-on "le Pichet" ou "les Pichets". La parcelle CAN 420 (CRE 120/121) est "les Pichets, coudert de Riolles".

DLH/260

"Picher" est un hameau de Dorat, "Picheix" une maison de Latour d'Auvergne, "le Pichier" un village de Dore-l'Eglise, et "les Pichottes" un hameau de Culhat.

CJT/211

En 1274, "lo pi chals" était une transcription du "Pin" de la commune de Chanaleilles ("lo pi" = le pin, mais je ne trouve aucune explication pour le mot "chals").

"Les Pichets" serait-il une mauvaise prononciation de "paschier" qui signifiait une pâture au Moyen-Age? Ce n'est certainement pas la bonne piste.

PEG/313

Dans les Pyrénées et en Gascogne, un "pich" évoque un petit filet d'eau ou un petit torrent. C'est l'idée qui ressort aux explications données par les habitants de Riollles. "Il y a une source en haut des Pichets, c'est là où il fallait puiser l'eau" (M. Carle). "A la limite de ma parcelle, il y a une source qui donne toujours de l'eau, même s'il fait très sec. C'est là que les gens de Riollles venaient "picher" l'eau quand il n'y en avait plus ailleurs" (M. Libeyre).

C86/029

La bonne solution est encore ailleurs. Le mot latin pescaria (une pêcherie, un vivier) a donné en français les mots "pécher, picher, pichier" qui désignent souvent des ruisseaux ou des lieux proches de ruisseaux.

Dans le sud du Velay et ailleurs, le mot "peshier" désigne un marais, un étang à poissons ou encore une mare peu profonde. On dit maintenant plutôt des "serve", mais dans les Pichets de Riollles, deux sont encore visibles par les murets qui servaient de barrage à la partie inférieure. Ils sont de taille respectable, suffisante pour être à l'origine du toponyme. Un chêne pousse d'ailleurs au milieu de l'une d'elles.

61



LA PINATELLE

(ve la 'pjina'tɛla)
Parcelles CAN 1034/1050
CRE 1078/1085,
1202, 1205.

AC/1694

Ce terroir est connu à Riollles à la fin du 17ème siècle, "...un autre boix ou terre herme scittuée auxd(ites) appartenances appellé de la pignatelle ..." Curieusement, dans le même document, il est identifié sous le nom de "la Pignatelle de Gray" par deux fois.

Plus une autre buge scituée auxd(ites) appartenances appellé de la pignatelle de gray contenant une cartonnée qui joint la buge de Pierre Dyssard de bize, champ et boix de Mathieu Porte et Jean Ostallier d'orient, boix d'Estienne Chastrette de nuict et le boix de Martin Mazal de midi. Plus un autre boix ou terre herme scittuée auxd(ites) appartenances appellé de la Pignatelle de Gray cont(enant) deux coupées que joint le boix d'Estienne Chastrette de bize et le boix de Mathieu Porte d'orient et le Rif de Midy et le boix de Martin Mazal et de Pierre Dyssard de nuict.

"...Plus une autre buge scituée auxd(ites) appartenances appellé de la Pignatelle de Gray contenant une cartonnée qui joint la buge de Pierre Dyssard de bize, champ et boix de Mathieu Porte et Jean Ostallier d'orient, boix d'Estienne Chastrette de nuict et le boix de Martin Mazal de midi. Plus un autre boix ou terre herme scittuée auxd(ites) appartenances appellé de la Pignatelle de Gray cont(enant) deux coupées que joint le boix d'Estienne Chastrette de bize et le boix de Mathieu Porte d'orient et le Rif de Midy et le boix de Martin Mazal et de Pierre Dyssard de nuict..."

En 1842, c'est "la Pinatelle" pour la parcelle CAN 1046, mais on trouve quelquefois "la Pinotelle" aux matrices cadastrales.

- En latin, "pinus" = pin, d'où viennent les
 DDM/567 mots patois et français.
 TUR/005 "li quens Rolland se jut desuz un pin"
 (le Comte Roland s'est couché sous un pin)
 TUR/006 "prenent le rei, si l'drecent suz un pin"
 (ils prennent le roi et l'adossent contre un pin)
 En latin classique, "pinetum" = plantation de
 DDM/567 pins. Le latin populaire "pineta" a donné "pinotine,
 pinatelle, pinatelloux, etc."
 CJT/211 "Las pinatelas" est attesté en 1314. En patois,
 PBV/015 "pinatela" est une pinède. En Provence et en Auvergne,
 JCP/271 "pinatello, pignatello" désignent les forêts de pins. Ce
 PEG/315 mot, francisé comme "la Pinatelle", désigne aussi des
 DLH/261 villages, par exemple un hameau à Echandelys dans le Puy
 A62/168 -de-Dôme, mais aussi à Chanaleilles, Montregard, St Pal
 de Mons, etc.

16



192, 200/205, 227, 234/235.

AC/1694 A la fin du 17ème siècle, ce terroir est cité
 ("le Pignatelloux"), entouré de champs des familles Ma-
 zal, Ortigier et Chastrette.

Tout le monde à Riolles dit "Pinatelloux", mais
 les relevés des matrices cadastrales sont très fantaisi-
 stes, perpétuant sans doute des fautes de transcriptions
 très anciennes : en 1876, "Pinatine", en 1882 "Pinatel-
 loux" comme en 1694, en 1910 "la Pénatine", mais on trou-
 ve aussi "Pénatine, Pinotine, Pinotive, etc."

Il faut toutefois noter que le nom donné ora-
 lement au terroir n'est fidèlement transcrit que pour
 les parcelles CAN 391/394.

Ce toponyme (pour son sens et son origine) est
 une variante de "la Pinatelle" (q.v.).

50



d'un toponyme, il est de nos jours complètement oublié.
 Si ce pin pouvait servir de point de repère à un ingé-
 nieur du Cadastre, il devait dépasser par sa taille tou-
 te la végétation environnante. Cette végétation devait
 alors consister en taillis plutôt qu'en fûtaie, ou bien,
 si le lieu était boisé, ce pin devait être d'une grande
 taille (voir "le Crapoux").

51



(ve l pla'nar de kra'p'fu)
 (voir "le Crapoux, le Pla-
 nard des Meules")
 "C'est l'endroit à peu près
 plat au bout du chemin, au dessus du communal. Ce "pla-
 nard" est plus petit que celui des Meules, surtout de-
 puis que les moutons ne nettoient plus les chemins.

Avant, tout le monde à Riolles avait un trou-
 peau de moutons, tandis que maintenant il ne reste que
 deux ou trois petits troupeaux. J'ai passé toute ma vie
 avec des moutons autour de moi"(Mme Fournier).

68

LE PLANARD DES MEULES

(ve l pla'nar d la 'mola)

Ce lieu-dit est inscrit
"le rocher du Mazelet" au
brouillon du cadastre de

1832. En descendant de Riolles au Mazelet, c'est la partie plate du terrain où se croisent les chemins de la Ribeyre, du Mazelet et de Pralong (Elie Pialoux).

VIT/213 çais, "plan, plain" signifient "lieu uni". Plus tard en français, le mot a évolué pour donner "plaine".

CAS/733 On trouve au Cartulaire de Sauxillanges "plania" (n° 385 et 416), "planitia" (n° 144) et "planum" (n° 722), ce qui nous donne des variantes du mot qui remontent au 10ème siècle environ.

PBV/012 Un planat est un lieu aplati, une planèze, un
ENN/125 endroit plat. Un plan ou une plagne est un petit plateau. (Guide Michelin Alpes 1981, p. 36).

DLH/263 Ici, il s'agit donc d'un palier dans un terrain en pente. Il existe "Le Planat" à Olmet et à Sauxillanges.

Pour ce qui est des meules, il peut s'agir de celles des charbonniers, qui recherchaient un endroit plat pour empiler leurs rondins.

Au 17ème siècle, il existait à Paris des "jurés mouleurs et compteurs de bois ès ports de la ville". La fonction de ces officiers municipaux consistait à faire mesurer dans des "moles" ou moules cerclés de fer le bois à brûler, seul combustible dont se servaient alors les parisiens. Il se vendait sur les ports de la ville, Quai de la Grève, Quai de la Tournelle, et surtout Quai de l'école Saint Germain-l'Auxerrois (aujourd'hui Quai du Louvre) où subsiste encore la place de l'école. (...) Le "gros bois", compté sur un moule dont le prototype était conservé à l'Hôtel de ville, devait comporter au maximum une soixantaine de bûches, de 3 pieds ½ de longueur s'il venait de l'amont, de 2 pieds ½ s'il venait de l'aval, la "voie" de Paris correspondant à 3 moules. (...) Le "bois de corde", qu'on mesurait avec une corde représentant deux voies, était fait de fagots, rondins et bûches vendus par quartiers.

JDL/169
CAS/731

Pourtant, dans le Cartulaire de Sauxillanges, "mole" désigne un moulin (voir "le Monard").

Notre "Planard des Meules" est très probablement "le palier qui mène aux moulins". Il y en avait en effet à droite et à gauche : le Moulin-Bas, le Moulin du Mazelet, le Moulin Beauregard, etc.

103

LE PLOT

(ve l 'plo)

Parcelles CAN 157/163,
286/303
CRE 410/413,

415/435. La parcelle CAN 452 (CRE 711) est appelée une fois "le Plot", par erreur. Le folio 1077 des matrices cadastrales donne le nom de "Pré Grand" à la parcelle CAN 293 (CRE 434), mais il s'agit encore d'une erreur.

AC/1694 Vers 1694, un document nous situe "lo plot" aux appartenances de Riolles. Pourtant il convient de se méfier, car le même document cite "le plot dumas". Il pourrait s'agir d'un autre terroir sis au sud du ruisseau de Malaure, près de l'ancien village disparu.

En 1882, aux matrices cadastrales, on trouve écrit "le Plaux" pour la parcelle CAN 302, ce qui fait penser à une graphie presque semblable (et peut-être de même sens) pour un bourg du Cantal, Pleaux.

Le toponyme est le plus souvent écrit "le Plot, le Plat". Jean Thonat disait "les Plats".

CAS/733 Au 10ème siècle, on trouve "plas" (n° 218 du Cartulaire de Sauxillanges, qui comporte tant de toponymes, souvent multiples dans notre voisinage).

CJT/214 "Lou Pla", attesté à St Front en 1614, existe aussi à Tiranges, Aurec, St Didier la Séauve en Haute Loire. Il existe une "Place du Plot" au Puy, et rien que dans le Cantal et l'Aveyron, on peut citer 24 exemples de "plo" dans le sens de "plateau."

ANR/353 Dans le Tarn, c'est un terrain uni, peu incli-
PEG/320 né. Dans une zone qui couvre le Massif Central et qui descend au sud presque jusqu'à la Méditerranée, l'équivalent du "plan" ou de la "plaine" est le "plo".

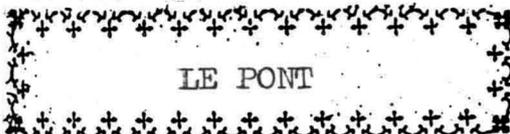
105  (ve l pfu'mei d tjan)
LE POMMIER D'ETIENNE Ce terroir est ignoré à Riolles, semble-t-il, peut-être parce que l'appellation n'a guère survécu à "Etienne". Pourtant un acte du 25 mai 1694 ("le Pommier d'Estienne") le situe avec assez de précision pour qu'on puisse le situer dans la section C du cadastre, entre les villages de Riolles et Malaure.

*appartenances de la paroisse de St Etienne de Chantagrel
que l'on a vu joindre les champs de Jean Martin de jour
le chemin allant à Malaure de bize, le champ dud(it) aud(it)
aud(it) Guillet Nurry (?) de midy, celluy de Jean Dissard de
nuict*

"... plus un champ aux(ites)appartenances et terroir du pommier d'Estienne contenant une cartonnée joignant le champ dud(it) Jean Martin de jour, le chemin allant à Malaure de bize, le champ dud(it) aud(it) Guillet Nurry (?) de midy, celluy de Jean Dissard de nuict..."

AC/1787 "Le pomier de Tiances" est à nouveau mentionné dans la prisée Chantagrel du 31 mai 1787, prouvant ainsi une longévité d'au moins un siècle pour ce toponyme (voir p. 221, et "Champ Pommier, p. 235).

PRF/202 Ce nom de terroir pourrait bien être antérieur de beaucoup au 17ème siècle, car il remonte certainement à une époque où "pommier" ne signifiait par l'arbre, comme maintenant, mais plutôt le verger de ces arbres, venant du mot latin "pomerium", verger.

75  LE PONT

(ve l 'pwã)

le pouant —

AC/1787 c'est-à-dire "le pont", ne se trouve mentionné qu'une seule fois à ma connaissance, dans les listes de Chantagrel (p. 222). Il ne s'agit pas seulement d'un lieu-dit, mais bien d'un terroir, car la contenance en est estimée à deux coupées. Il n'existe pas de pont dans le voisinage des

Prés Longs, mais il pourrait s'agir d'un passage sur le barrage qui alimentait en eau la rase des Prés Longs (voir le chapitre "les rases", pp. 172, 173).

23
109

LE PRE DE LA FONT

(ve l pra d la fwõ)

Il en existe deux dans la Section C du cadastre de Saint Martin d'Ollières,

l'un dépendant de Riolles, cadastré CAN 429 (CRE 138), situé dans les Pichets, au dessous de la fontaine, selon Mme Chambon. L'autre dépend de Malaure et domine les maisons du village dans le bas des Rivaux. C'est la parcelle CAN 188 (CRE 381).

(Voir "la Font Brihat", p. 260, pour l'explication des origines du mot "font").

En 1885, la parcelle avoisinant Malaure (CAN 188) était recensée "Le Pré de Lafont" aux matrices du cadastre, comme s'il s'agissait d'un nom propre de personne (voir "Malaure").

Le "Pré de la Font" attenant aux Pichets et aux Clouvées près du village de Riolles n'est jamais porté sous ce vocable aux matrices cadastrales, où l'on trouve plutôt "Coudert de Riolles" (voir "les Clouvées").

AC/1694

"les Clouvis" ... "le chemin de la fontaine dud(it) lieu".

MTM/083
CAS/733
PBV/042

En 1204 on trouve mention d'un "prat de la fon", et les graphies "pra, prat, pratz" sont également utilisées. Ces graphies étaient déjà "prat, pratum" au 10ème siècle environ.

De l'Auvergne aux Alpes, "prat" ou "praz" est le mot patois pour désigner un pré (Guide Michelin Alpes 1981, p.36).

VIT/312

Le mot latin était "pratum", ce qui a donné en provençal "prat, prada", et en Auvergne des toponymes tels que "le Prat, la Prade" (Sauxillanges), "le Pradat, Pradelles," etc.

106

LE PRE DE LA MAISON

(da'vã la 'pWorta)

(ve l pra d la 'mwizu)

Parcelles CAN 196/199

CRE 443/445

En 1851, les matrices cadastrales indiquent pour la parcelle CAN 196 "le Pré de la maison", et il en est toujours ainsi aux matrices, mais M. et Mme Hostalier, qui habitent Malaure, ont toujours entendu dire "Devant la porte", dont la transcription patoise est donnée ci-dessus.

Voir "Malaure".

MTM/093

Le mot "davan" était déjà utilisé dans des textes en 1204.

71

LE PRE DE MATHIEU

(ve l pra d ma'tjœ)

Il est possible que ce terroir soit à confondre avec "Pré Pierrot". Si "Pré Pierrot" ne bénéficie d'aucune "officialisation" par un document écrit, même relativement récent, il n'en est pas de même de "Pré de Mathieu" pour lequel des documents remontent à la fin du 17ème siècle, vers 1694 environ.

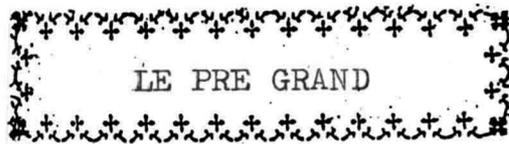
L'un de ces textes nous le situe : "...un champ situé auxdites appartenances, terroir appelé du Pré de Mathieu contenant un demi barrot foin ou entour que joint le ruisseau d'orient et midi, le pré de Martin Mazal de nuit, et le pré advenu audit Jacques Dyssard de bize..." Ailleurs dans le même acte, nous lisons

*Le Pré de Mathieu a été donné à l'origine à l'usage de l'abbaye de
 de l'abbaye de l'abbaye de Mathieu (contenant cinq coppées ou
 que joint le ruisseau du Mazellet de nuit et le ruisseau
 du Mazellet de nuit et le chemin public allant de Riollas à Brioude
 de bize et d'orient, le Pré de Mathieu a été donné à l'usage de
 appelée l'usage de Mathieu (contenant un demi barrot foin)
 que joint le ruisseau d'orient, le pré dud(it) Sébastien
 de Mathieu le Pré de Mathieu de l'usage de Mathieu de bize)*

"... Plus un autre jardin à chanvre scitué auxd(ites) appartenances appelée le pré de Mathieu contenant cinq coppées ou entour que joint le champ de Martin Mazal de midy et le ruisseau du Mazellet de nuict et le chemin publiq allant de Riollas à Brioude de bize et d'orient, Plus un pré scitué auxd(ites) appartenances appellée le pré de Mathieu contenant un demy barrot foing que joint que joint le ruisseau d'orient, pré dud(it) Sébastien Dyssard de midy, le béal pour le service des prés de nuit et bize..."

A l'aide des quelques renseignements géographiques contenus dans les citations ci-dessus, il est permis de penser que ce "Pré de Mathieu" est situé au nord du ruisseau du Mazelet (et donc dans la section C du cadastre), sans doute en aval du Moulin-Bas, et qu'il peut se confondre avec le "Pré Pierrot" (q.v.).

100



LE PRE GRAND

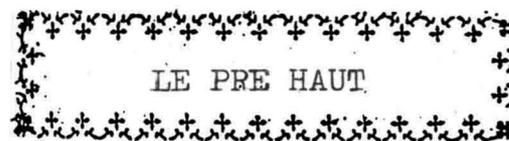
(ve ly pra grã)
 Parcelles CAN 237/244
 CRE 471/472,
 476/481, 564/566.

En patois on utilise le pluriel ("les Prés Grands"), ce que confirme M. Hostalier de Malaure.

Toutefois c'est au singulier que le terroir est répertorié au Cadastre rénové, et "le Pré Grand" représente maintenant une zone beaucoup plus étendue qu'à l'origine.

Il existe un "Pras grand" dans la commune de DLH/272 Bertignat.

70



LE PRE HAUT

(ve pra noey)
 (ve pra noeyt)

Dans le voisinage du Mazelet, mais au sud du ruisseau, et donc hors de la commune de St Martin d'Ollières, mais très souvent cité car les propriétaires étaient habituellement de Riollas et du Mazelet, on trouve dès le 17ème siècle mention de "Pré Naute" que joint le ruisseau de bize, et le bois des Piarrettes d'Auzon de nuit, ou encore de "Pranaut" que joint le chemin

AC/1694

allant de Riolles au Mazellet d'orient...

AC/1772 En 1772, c'est "...un autre pré appelé "Pranaux" portant regain", ou encore "un pré appelé "Praneaux" portant aussy regain"... Dans le même document daté du 23 juin 1772, existe aussi "Pré Bas", juste en aval du précédent, et enfin "le Planau", autre graphie pour le même terroir.

75



LE PRE LONG

(ve ly pra lã)

Parcelles CAN 971/987
CRE 1138/1154
1262.

VIT/312 Vers l'année 1225, un "Pralong" situé dans la Loire était cité en latin "de prato longo..."

DLH/272 Comme nom de lieu habité, on trouve "Pralong" à Sauvessanges, la Chapelle-Agnon, Clermont, Rentières et ailleurs...

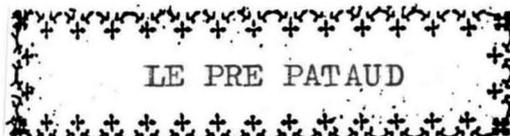
AC/1694 En ce qui concerne ce terroir de Riolles, on en parle à la fin du 17ème siècle, et dans le même document, les orthographes diffèrent : "les prés land, le pré long", que joint le ruisseau de midi, "des pradz land", que joint le béal d'arrozer les prés de bize...

AC/1705 Le 27 mai 1705 on trouve écrit "dans les appartenances de Riolles et terroir dous pradlong". Le AC/1772 23 juin 1772, c'est "un pré appelé le pré long", et le AC/1787 31 mai 1787, successivement "le prés longt, au prés longt, le bois du prés longt" (voir p. 222).

AC/1850 Il faut savoir qu'avant 1850, les Prés Longs bénéficiaient d'une irrigation d'un bout à l'autre de leur étendue, grâce à une rase qui les bordait au nord. Par suite de défaut d'entretien ou d'inondation, l'eau s'est perdue et les prés ne sont plus irrigués (voir pp. 172 et 173).

En 1842, les matrices cadastrales portent "Pré Long" pour la parcelle CAN 971, appellation qui ne subit aucune variante. Elie Pialoux dit "Pralong", et Mme Fournier "Les Pralants" (voir "Derrière le mas").

77



LE PRE PATAUD

(ve pra pa'toæV)

Parcelles CAN 725, 742/746
CRE 806/809

Pour la formation de ce toponyme, voir "l'idée de possession", p.224.

ADN/466 Même si "patard" ou "pataud" se dit d'un chien à grosses pattes et signifie lourdaud ou maladroit, je pense qu'il s'agit du nom d'un propriétaire, ou de son surnom, d'autant plus que les documents les plus anciens que nous connaissions indiquent "le béal du pré de patau

AC/1694 joignant la buge de Pierre Dyssard". En 1787 aussi, on AC/1787 écrivait "le prés de patos" ou encore "les prés de patos" (voir pp. 221 et 222), même si un acte daté du 23 AC/1772 juin 1772 portait "Pré de Pateau" et même "Pré Pacaux".

Il existe à Sauxillanges un lieu habité qu'on écrit diversement "Champateaux, Champataux, Champ Pataud" et que la carte de l'IGN appelle par erreur "Champalaud". Ce toponyme est formé sur le même modèle.

Malgré le nom, tout le terroir est maintenant boisé. Il a donc existé une époque où une pâture descendait jusqu'au ruisseau.

71

LE PRE PIERROT

(ve l pra pja'ro)
Parcelles CRE 1167/1168,
situées "sous la rase", dit
Mme Oléon (voir "Mazelet").

Si "Pierrot" est un nom propre, et ce pourrait être le nom d'un propriétaire antérieur, la formation de ce toponyme est la même que pour "Pré Pataud" par exemple (voir p. 224).

Il est tentant de voir dans la prononciation patoise de ce nom une corruption de "peillaraud", prononcé (peja'ro), et qui signifie "marchand de chiffons".

De plus, si ce mot "peillaraud" est considéré comme un adjectif, le sens du toponyme devient "le Pré aux Chiffons", où peut-être on étendait sur l'herbe pour le faire sécher le linge fraîchement lavé au ruisseau. Dans ce fond de gorge qui s'élargit ici en quelques prés, c'est bien le "Pré Pierrot" qui bénéficie du maximum d'ensoleillement (voir "Pré de Mathieu").

94

LE PRE REDOND

(ve pra rdõ)
(ve pra rõ)
(ve pra ru)
Parcelles CAN 505/507

et CRE 567, 574, 576.

Les matrices cadastrales portent avec autant de fréquence "Pré Redond, Pré Redon, Pré Rond, Pré Roux".

Il ne faut pas confondre avec "le Pré du Roux" qui se trouve dans la Section D du cadastre de St Martin d'Ollières.

Bien sûr il faut comprendre "le pré rond" car le terroir est de forme arrondie.

A70/118

En latin, "rotundus" = rond.

C'est un microtoponyme des plus répandus. "Pré Rond", du latin "pratun rotundum". Le pré peut n'être pas rond, mais présenter un renflement. Il arrive alors qu'on trouve des ruines ou des vestiges intéressants sous les prés portant ce nom.

FLC/095

"Redon, redonde" signifient "rond, ronde" dans tout le Languedoc, avec la variante "redoun".

PEG/344

Le Cartulaire de Sauxillanges a un "pratun rotundum" dans la charte n° 841 (Est-il devenu la Redonde qui se situe dans le voisinage?) et on signale un pré rond à Siaugues-St Romain en Haute-Loire dès l'année 936, "...villa quae dicitur pratun rotundum".

CAS/581

Un "Pré Redon" existe aussi dans la commune d'Arconsat.

DLH/274

113

LES QUATRE CHEMINS

(ve ly kat tsa'mji)
Cette dénomination n'existe ni aux matrices cadastrales, ni aux cadastres,

ancien ou rénové, et pour cause. Il ne s'agit pas d'un terroir à proprement parler.

A l'heure actuelle, c'est le nom du carrefour entre le chemin départemental 24 E de Saint Martin d'Ollières à Saint Hilaire et le chemin rural de Riollas à la Prunerette.

Avant le tracé du CD 24 E et son goudronnage,

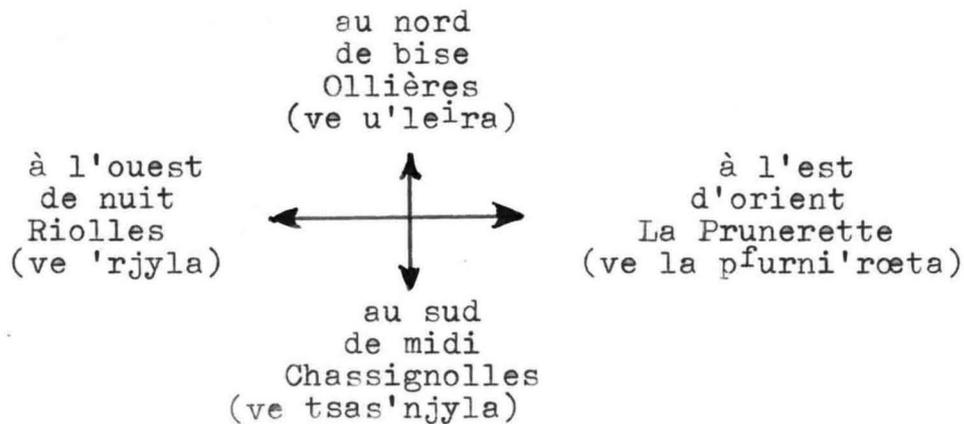
ce toponyme s'appliquait au croisement du chemin rural de Riollles à la Prunerette et du vieux chemin départemental de Chassignolles à St Martin d'Ollières qui fait la limite de la Section C du cadastre de St Martin vers l'est. Cet ancien carrefour se trouve à quelques mètres à l'est du carrefour actuel.

VIT/303
NET/336
DLH/279

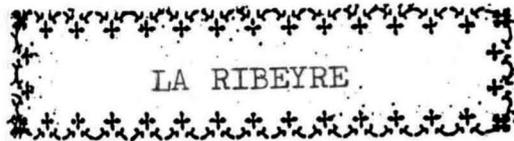
C'est le mot gaulois "camminus" qui a produit le mot français chemin et notre mot patois.

"Les Quatre Chemins" sont des lieux habités à Luzillat, Durmignat, Beaumont-lès-Randan, et sans doute bien d'autres endroits dans toute la France.

Un carrefour était un endroit important pour nos ancêtres, qui y dressaient des croix après la christianisation. Chez les latins, certains dieux veillaient aux carrefours, qu'on appelait "quadrifurcus", mot qui est passé en anglais comme "carfax" (à Oxford, Horsham, etc.), et bien sûr chez nous comme "carrefour".



59



(ve la ri'beïra)
(ve la re'beïra)
Parcelles CAN 1017/1020
1121/1123

Parcelles CRE 1190/1191, 1207/1208, 1212/1217.

AC/1694 Si beaucoup de noms de terroirs bénéficient d'orthographes variées, l'unanimité se fait dès les premiers documents écrits connus pour toujours écrire "la Ribeyre". A la fin du 17ème siècle, "un jardin à chanvre aux appartenances appelé de la Ribeyre que joint le boix des h(abit)ants de Riollles". En 1772, "une autre

autre chenevière appelée la Ribeyre semée en trouffe

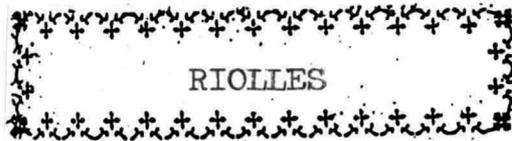
AC/1772 chenevière appelé la Ribeyre semée en trouffe". En 1788, AC/1788 "un petit champ de la cont(en)ance d'entour deux coupées situé aux appartenances de Riollles terroir de la Ribeyre, justice et mouvance de Chassignolles".

Au cadastre ancien, la parcelle CAN 1122 était de petite taille et de forme carrée, indiquant à coup sûr en ce lieu la présence d'un bâtiment, probablement un moulin, qui devait déjà être une ruine en 1832.

ADN/519 D'où vient ce mot "ribeyre" ? En latin, "ripa-
ria" désignait ce qui appartient à la rive d'un cours
A76/197 d'eau. C'est bien "la rive" dans le Puy-de-Dôme et par-
tout dans le sud, et non pas "la rivière" comme pourrait
le suggérer une étymologie hâtive. L'ouvrage de M. Pégou-
PEG/349 rier, si fiable d'habitude, est ici pris en faute. (Ri-
beira = rivière dans le Puy-de-Dôme) Non, il s'agit tou-

- jours de la rive, comme le confirment d'ailleurs d'autres auteurs.
- NET/232 riba + -iera (suffixe) = ribiera, rive basse en pré ou en pâture.
- VIT/230 En provençal, "ribieira" = le bord d'un cours d'eau, et souvent un district tout entier.
- CAS/010 "Riberia", a-t-on noté dans le Cartulaire de Sauxillanges, a une origine physique et sert encore aujourd'hui dans les patois du pays à désigner les plaines bordant les cours d'eau. "...in riberia de Vinzella..." (n° 653). "Riberia" ou "ribeira", on y trouve les deux graphies.
- CJT/231 En 1301 en Haute-Loire, on trouve mentionné "mansus de la ribeyra", et il reste des "ribeyres" dans les communes de Chambon, Raucoules, St Ilpize, Céaux d'Allègre, St Jean d'Aubrigoux, Chaudeyrolles, Dunières, Jax, Langeac, soit au moins 17 lieux habités et dits AV3/011 "Ribes" ou "Ribeyre", qu'il est inutile de citer tous.
- DLH/284 Dans le Puy-de-Dôme, on compte 22 lieux habités de ce nom, dont les plus proches de Riollles sont à Manglieu, Sallèdes, St Yvoine, Coudes, St Babel, St Martin d'Ollières, St Bonnet le Bourg, St Ferréol des Côtes, etc.
- Dans un pré de la Ribeyre "aux appartenances de Riollles", sous Roche-Noyer, dit Elie Pialoux rapportant une histoire de son grand-père, un homme dormait enveloppé dans sa pelisse grise. Il fut abattu là par un chasseur de loups qui l'avait pris pour une de ces bêtes.

85



RIOLLES

Parcelles CAN 173/178, 452/462, 568/595, 598/654. CRE 372/373, 381, 385/387, 398/400, 630, 643/646, 648/651, 653/662, 665/680, 682/689, 691/700, 702/711, 1257. CAN 452 (CRE 711) est quelquefois portée sous le nom "le Plot" aux matrices cadastrales, mais il s'agit d'une erreur. La parcelle CAN 608 est indiquée "Coudert de Riollles" et à ma connaissance ne porte pas de numéro au cadastre rénové.

Ce simple nom de village a en patois des prononciations qui diffèrent selon le lieu d'origine de celui qui parle, et en français des orthographes diverses.

Les prononciations les plus courantes sont (ve 'rjyla) ou (ve ri'jyla). On entend quelques personnes prononcer (ve 'rjyva), ce qui est tout à fait correct (voir p. 225, "le l qui devient un v") et qui correspond d'ailleurs au nom d'un lieu-dit de la commune de Jumeaux, transcrit "Riouveix".

On entend dire également (ve 'rjol) mais il s'agit là d'une prononciation qui renie ses origines, et d'une simple transcription du français.

Toutes les orthographes imaginables pour ce mot ont été imaginées.

Si l'on fait abstraction du mot écrit en latin en 1454 ("de Riollis", voir p. 61), on trouve la graphie "Riolles" en 1569, et si l'on devait choisir une orthographe qui tienne compte du sens du mot, c'est bien "Riolles" qui conviendrait.

La carte de Cassini, à dater entre 1750 et 1790, nous propose "Réole" (voir p. 113).

"Riolles", dans un acte de baptême du 5 septembre 1569. C'est la première mention écrite en français, connue à ce jour. L'orthographe est la même, et de la même main, pour les actes suivants, datés du 27 mai et du 3 avril 1570. Archives départementales du Puy-de-Dôme 6E3 - 396 - St Martin d'Ollières B/S - du 9 mai 1569 au 2 mai 1570, p. 4

Un contrat de mariage établi il est vrai à Neuilly le onze pluviôse an V nous donne "... le lieu de Réaul dans la cydevant Auvergne". (AC/1797)

Le plan cadastral du 30 juin 1832 est en faveur d'une autre orthographe, "le Riol".

En 1842 les matrices cadastrales nous donnent "Riol", en 1861 "Rioles" et très souvent par la suite "Riols".

Les tombes du cimetière de St Martin d'Ollières portent des orthographes diverses, de même que les cartes de l'Ins-

titut géographique national, mais aucune qui soit différente de celles déjà mentionnées ci-dessus.

DE RIGOLE EN RIGOLO...

L'eau est présente, de façon plus ou moins limpide, dans de très nombreux noms de famille. Pas de mer : les *Lamère* doivent venir d'un matronyme (la mère) ou d'une déformation des *Lamare* (la mare), pas de fleuves, mais des *Rivière*, *Larivière*, *Ribier* et *Ribièrre*. Sur leurs rives habitaient autrefois les ancêtres de nos *Ribes*, *Ribère*...

Cependant, ces noms de lieux aqueux, devenus noms de famille par transmission à leurs habitants, ont surtout retenu les petits cours d'eau, plus intégrés aux terroirs et permettant de désigner des lieux précis. On trouve ainsi les *Ruisseau*, *Duruisseau*, *Rival*, *Rivalin*, *Rivalain*, *Rivalan*, *Rivoire*, *Rivolet*, *Rivollier*, *Rivault*, *Durivault*, *Rivard*, *Rivaut*, *Rivat*, *Riveron*, *Rivet*, comme les *Rigolet*, *Rigoulet*, *Rigoulot*, *Rigot* (le mot « rigole », lui, n'apparaît qu'au XIX^e siècle et le verbe « rigoler », d'où « rigolo », qu'au XVIII^e siècle). En Alsace, il donne encore les *Bach*. A l'échelle en dessous, le « ru », bien connu des amateurs de mots croisés, a donné beaucoup de noms : par sa forme « rif » (Bourbonnais, Alpes), il donne les *Riff*, *Dury*, *Durix*, par l'occitan « rieu », il donne les *Durieux*, *Delrieu*, *Darrieux*, *Larrieu(x)*, *Rieurtort* (ruisseau tordu, à méandre), en Bourgogne et dans le Centre, il devient

« riau », d'où *Duriaux*, *Duriot*, *Riol*, *Rio*, *Riollet* et *Riollez* (en Savoie), *Riot* (et *Riotte*), *Rioux*, comme aussi, ailleurs (Ouest et Centre), « Ray », d'où *Ray*, *Leray* (qui peuvent venir aussi de confusions avec *Rey* pour roi), et peut-être *Dray*, comme on trouve encore *Duru*, *Duruis*... sans oublier les *Torrent* et *Torrrens* du Midi et les *Revol* dauphinois (tourbillon d'eau). On arrive enfin à remonter à la source avec divers dénomination : *Urbach* en Alsace-Lorraine, les « gouttes » bourguignonnes d'où les *Lagoutte*, *Delagoutte*, mais surtout, par le latin « fons », les fonts et les fontaines, deux mots qui alors ne désignent autre chose que la source, d'où tous les *Font*, *Laffont*, *Laffond*, *Delafont*, *Fontana*, ... surtout courants dans les régions du sud, et tous les *Fontaine*, *Fontan*, *Fontanel*, *Fontenau* plus répandus dans les régions du nord. Quelquefois, l'eau est précisée d'un qualificatif : *Bonnefond(t)*, *Fontbonne*..., alors que les lieux où l'on trouve plusieurs sources sont des *Fontenoy* ou *fontenay*. Quand à l'eau, « l'aigue » en langue d'oc (qui donne par exemple *Chaudes-Aigues* : eaux chaudes), elle se retrouve à l'état pur dans le patronyme *Leygues*.

Extrait de *Les Noms de famille et leurs secrets*.

(1) *Les Noms de familles et leurs secrets*, éditions Robert Laffont, 355 p, 95 F, qui contient un précieux index avec les 600 noms les plus

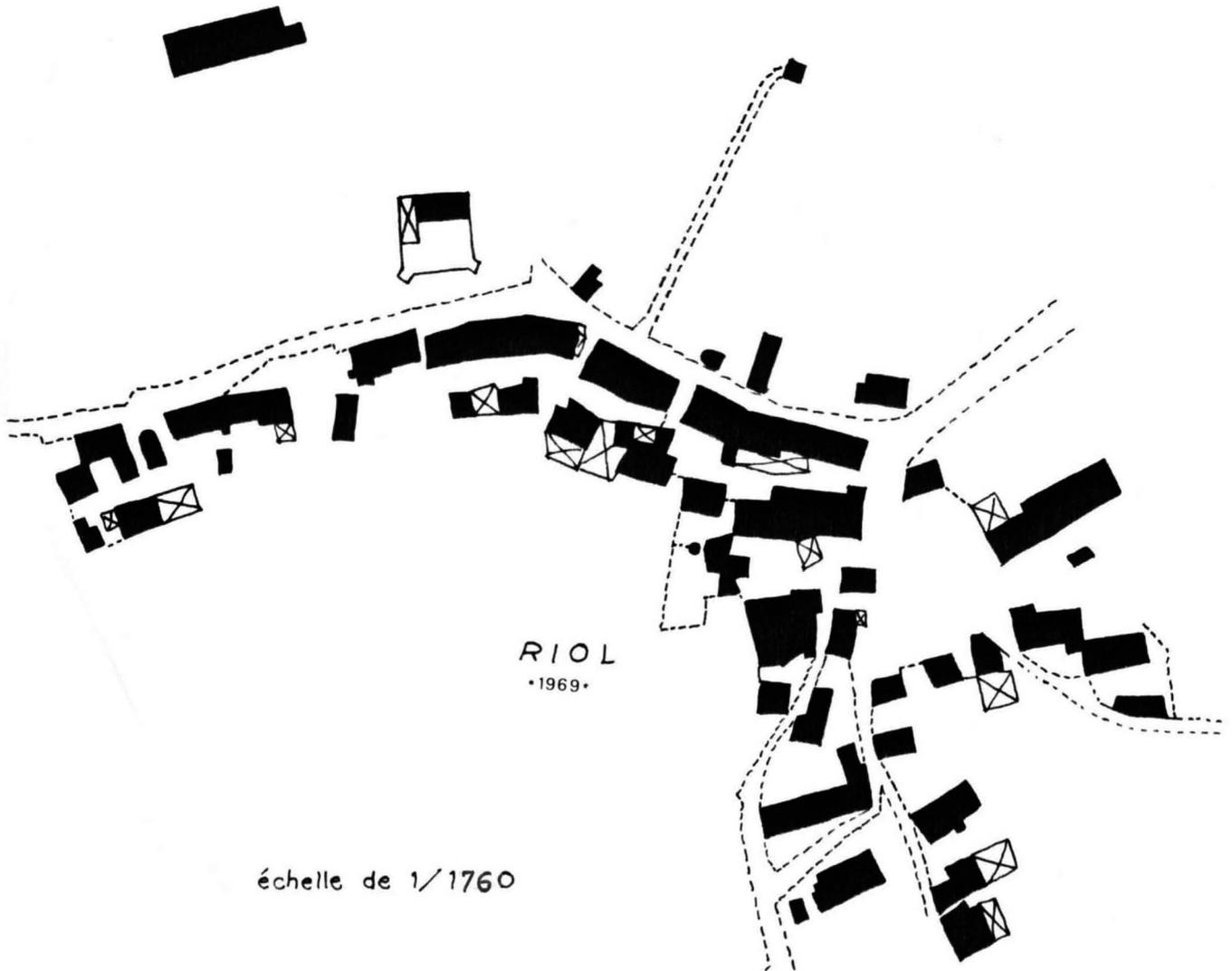
courants en France et des indications pratiques pour rechercher soi-même l'origine de son nom. TÉLÉRAMA N° 2011 - 27 JUILLET 1988

Le terroir de Riolles, c'est le village lui-même avec toutes les maisons et tous les jardins, d'où l'extrême morcellement. On y inclut le "Coudert Haut" et le "Bouilllas Haut"q.v.

L'implantation du village a manifestement été faite en tenant compte de la proximité des sources telles que les Pichets, la Font-Brihat, et de la connaissance de la nappe souterraine (abondance des puits encore existants ou comblés).

Le puits le plus profond est situé dans la parcelle CRE 671, avec ses 33 pieds à la margelle, c'est-à-dire 11 mètres environ, et son existence est attestée au moins en

1870, puisqu'Elie Pialoux tient de son grand-père l'histoire selon laquelle en 1870, lorsque le bruit se répandit que les Allemands arrivaient à Auzon (Panique !),



échelle de 1/1760

toutes les femmes du village vinrent jeter dans ce puits tout ce qui représentait de la valeur, y compris des robes ! Bien sûr les rumeurs vont et viennent, et une fois l'alerte passée, il fallut récupérer à grand peine tous ces objets.

Quels sont le sens et l'origine du mot ?

ADN/521 Je crois qu'on peut écarter l'hypothèse selon laquelle "riol" ou "rieul" viendrait de "regulus" qui en latin signifiait PETIT ROI, ce qui peut être valable dans l'ouest, et pour des noms de personnes, mais pas dans notre région.

Ecartons aussi l'hypothèse selon laquelle ce toponyme viendrait du vieux français "riole" signifiant DEBAUCHE, bien que l'existence de ce mot soit attestée de longtemps. En 1338, il y avait à Londres une rue de la Rirole.

FR1/415 "...et issirent sus le qai hors de lors vassiaus et se logièrent tout à lor aise en la rue de la Rirole..."

Peut-être faudrait-il enlever la lettre majuscule à ce mot dans la citation ci-dessus, si Froissart avait l'intention de dire "la rue de la rirole", c'est-à-dire "cette rue vouée à la débauche".

CJT/233
DAU/567 Remontons plutôt au latin et prenons le mot RIVUS (un ruisseau) qui devient "ri, rif" en vieux français, et "riu, rio, riou, rieu" dans les formes occitanes, y compris notre patois. En 1213, on écrit "al riu".

VIT/229 Dans les régions de montagnes, ces mots désignent souvent au Moyen-Age des torrents souvent à sec, et le mot "aqua" un cours d'eau jamais à sec.

"Rivus" est donc l'origine de Rieux, qu'on trouve dans l'Aude, la Haute Garonne, la Marne, le Morbihan, le Nord, l'Oise, ou de dérivés comme Rieutort en Lozère (ruisseau sinueux) ou Rieupeyroux en Aveyron (ruisseau rempli de pierres), mais ne peut pas être à l'origine du mot "riolle".

Le véritable point de départ, c'est le mot latin "rivulus" (petit ruisseau, filet d'eau) ainsi que son adjectif "rivalis" (rivulaire, si ce mot du 18ème siècle subsiste encore). "Rivulus" a produit deux familles de mots.

ADN/522 Signalons d'abord "riol, riols, riolles" et "ruel" en Normandie, tous avec le sens de RUISSEAU. Ce sens n'est d'ailleurs pas très éloigné de "rigole", que le dictionnaire Robert fait remonter à 1210, et provenir du latin "regula".

ADN/523 Les autres mots qui proviennent de "rivulus" sont "rivau, rivaud, rivault, rivaux" ou même "rival, PBV/012 ryval" qui signifient chez nous RAVIN, et plus au sud VIT/230 dans le Midi "ruisseau".

A52/039 Le ruisseau passant sous Espeluches portait dès le 14ème siècle le nom de "Rival de la Varneyre". La Varneyre est le nom du cours d'eau lui-même, et "le rival" signifie "le ravin". Un nom rare ? Non, c'est même un nom commun utilisé encore de nos jours, et qu'on trouve à la fin du 17ème siècle dans les papiers des AC/1694 notaires. "... un champ et pré joignant ensemble, contenant le champ une sestérée et le pré un demy barrot de foing ou entour que joint le pré de Jean Martin et rival dessendant au rif le tout d'orient et le rif de bize..."

Ailleurs, et surtout dans le Midi, c'est de ruisseau qu'il s'agit, et le plus souvent, de "ruisseau profondément encaissé entre ses rives". Des exemples ?

En 1408 "...le rivau qui vait de Croustelles à Mezeaulx" (Archives de la Vienne/ Gr. Gauth. f° 44 v°).

Un peu plus tard, "...le chevalier descend de dessus son cheval, se met triste et dolent sur le bord du rival qui doucement couloit..." (Boyssières, Sec. Oeuvr. 53 v°).

Comme nom de lieu habité ou de lieu-dit, on a "Rival" à Champclause, St Front, Riotort, Montusclat, CJT/234 Chaudeyrolles, Malrevers, St Hostien en Haute Loire.

DLH/286 On trouve Rivault, les Rivaus, les Rivaux à Grandrif dans le Puy-de-Dôme, mais aussi dans l'Ain, les Deux Sèvres, la Dordogne, l'Isère, la Savoie, la Saône et Loire, etc.

Si le mot dérive du mot latin "rivulus", depuis quand le trouve-t-on en français dans les textes ?

En 898 est cité un "Ariolalias" près du bourg d'Antoingt dans le Puy-de-Dôme, mais faut-il y reconnaître le mot "riolles"? Il semble bien pourtant que l'adjectif "rivalis" s'y découvre par transparence. CLR/105

VIT/230 En 969, "ecclesia S. Petri de Riolos", c'est l'église de Riols dans l'Hérault.

CAS/734 Au 10ème siècle toujours, le Cartulaire de Sauxillanges nous donne "roilas, roirolas, rurolias, TAD/276 royolas" et "villa ruivolias" (n° 345, 689), le tout TAD/277 "in comitatu brivatense", c'est-à-dire dans la région de Brioude.

En 1400, "tenant d'autre part au riaul venant de Sali" (Archives hospitalières de Nevers, Terrier S. Didier, f° 67, r°).

En 1408 "des le ryaul du Munot lez nostre vil-
le de la Marche jusques au port d'Ymph".
(Archives municipales d'Orléans. fév. 1408).

ADN/522 Selon Albert Dauzat, "riol" a donné son nom à
grand nombre de domaines ou de localités, surtout dans
le Tarn ou l'Hérault.

DLH/287 Il existe un Riols au nord de Villefranche de
Rouergue, mais aussi plus près de nous à Marsac-en-Li-
vradois, sans parler de Riolettes près de Sarpoil, dans
la commune de St Jean-en-Val.

Riolles porte donc son nom parce qu'il est en-
touré de tous côtés, comme des promenades peuvent le
confirmer, de ravins encaissés, enfouis dans la végéta-
tion ou cachés dans les bois, dont le fond se change en
torrent intermittent lorsqu'il pleut, et aboutissant au
nord dans le ruisseau de Montavary et au sud dans le
ruisseau de Malaure, qu'on appelle aussi tout simple-
ment "la rieu".

76

LE RIVAL DE LA ROUCHETTE

Appellation plus que
terroir, il s'agit
ici du ravin de la
Rochette, tel qu'il

AC/1694 est cité dans un acte de vente daté de 1694 environ.

*Plus un boix et champ situés auxdites appartenances
joignant ensemble, appelé de la Rouchette,
que joint le boix et champ dud(it) Mazal de bize, champ d'Estienne
Chastrette d'orient, boix dud(it) Mazal et le rival de
la Rouchette, le tout d'orient, le béal pour a rozer
les Pralon de midy, boix dud(it) Sébastien Dyssard de
nuit Midy, boix de Pierre Dyssard et Guillaume Martin
de nuit...*

"...Plus un boix et champ situé auxd(ites)
appartenances joignant ensemble, appelé de la Rouchet-
te, contenant entours cinq cartonnées, que joint le
boix et champ dud(it) Mazal de bize, champ d'Estienne
Chastrette d'orient, boix dud(it) Mazal et le rival de
la Rouchette, le tout d'orient, le béal pour a rozer
les Pralon de midy, boix dud(it) Sébastien Dyssard de
nuit Midy, boix de Pierre Dyssard et Guillaume Martin
de nuit..."

Bafouillages et bornages compliqués, du tra-
vail pour le géomètre...(voir "la Rochette").

2

LE RIVAU DE LA NOTTE

(ve l ri'voey d la 'noeyta)
Parcelles CAN 010/015
CRE 306, 315/317

Indications des matrices
cadastrales : "Aux Rivaux" en 1871, et "Au Rivau" en
1874 pour la même parcelle CAN 011. Par ailleurs, on
lit diversement "Au Rivau, le Rivau, le Rivaud, les
Rivaux" (voir "la Notte, Malaure, Rivau de Malaure").
Voir "Riolles" pour une explication de l'origine du
mot.

111

LE RIVAU DE MALAURE

Parcelles CRE 371, 377, 381, 388/389, 395/397, 399, 404/406, 437/438.

Aux matrices cadastrales, on trouve la plupart du temps "Aux Rivaux, les Rivaux". M. Hostalier de Malaure dit que tout le vallon au dessus de Malaure porte ce nom, ce qui est très logique et conforme à la géographie du lieu (2 octobre 1982).

Les autres noms qu'on trouve aux matrices, tels que "Malaure, Riollles" sont utilisés par des propriétaires qui n'habitent pas sur place et pour qui une visite à leur terroir n'est pas "aller au Rivau de Malaure", mais aller à Riollles, ou à Malaure. Voir "Riollles, Rivau de la Notte, Combe Vignal".

(ve l ri'voeY d ma'voeYr)

(ve l ri'vo)

Parcelles CAN 149/153,
169/171, 180/182

47

LA ROCHE DU DIABLE

à tout un nouveau terroir créé par le Cadastre rénové des années soixante, et inclut donc des parcelles de la Garde-Montavary, du Sarrerin, et principalement des Fontilles. Le rocher lui-même est dans le terroir des Fontilles (M. Carle).

Dans les gorges de l'Auzon, à 4 kilomètres environ du bourg d'Auzon, on signale un dolmen, et un peu plus haut vers St Martin d'Ollières, les bois recèlent un énorme roc suspendu au dessus du ravin. Toute la surface inférieure est marquée d'empreintes bizarres. C'est le diable qui a porté là cette pierre, aussi l'appelle-t-on "la Pierre du diable".

ALP/171

A70/114
VIT/218

Le mot gaulois "rocca" est probablement d'origine italo-celtique. En français roche ou roc ou roque, en vieux provençal roca, en provençal roco ou rocho, c'est une roche, un rocher.

Ce mot a produit les toponymes la Roche, les Roches, la Rochette, les Rochettes, la Roque, la Roquette, etc.

Il se construit avec des déterminants (voir p. 224, "l'idée de possession"), et l'on obtient la Roche-Canillac, la Rochefoucauld, la Roche-Posay, la Roche-Noyer, etc.

CAS/728
CAS/734

Le Cartulaire de Sauxillanges nous fournit "la rocha, la roca" (n° 11, 328, 962), mais aussi "rocca, rocheta".

FLC/155

En 1366, un lieu caractérisé par un énorme rocher était mentionné comme "del rocham..."

DLH/288
AV3/011

Rien que dans le Puy-de-Dôme, 48 lieux habités portent ce nom de "la Roche", et en Haute-Loire, il en existe au moins 66.

Voir le chapitre "La roche du diable et le tombeau des rois" et surtout les pages 14 et 15.

(ve la 'rotsa dji 'djabl)

Ce lieu ne figure nulle
part aux matrices cadastrales
mais il donne son nom

58

LA ROCHE NOYER

(ve 'rotsa ny'dzei)
 (ve la 'rotsa ny'dzei)
 Parcelles CAN 1124/1125
 CRE 1218, 1244

Voir "la Roche du Diable" pour le mot "roche", et "Nugeroux" pour le mot "noyer".

Le toponyme en patois pourrait aussi bien indiquer le nom d'un propriétaire ancien. Si c'est le cas, ce serait "la Roche-Nugier", et le propriétaire qui portait ce nom n'était pas de Riolles, ou n'y est parvenu qu'après la Révolution (voir pp. 133 et 134).

Sur un terrain très accidenté, mais avec une surface supérieure à deux hectares, la parcelle CAN 1124 était l'une des plus étendues de la Section C du cadastre ancien de St Martin d'Ollières.

68

LE ROCHER DU MAZELET

Ce toponyme n'est pas, à ma connaissance, utilisé par les habitants de Riolles, qui appellent cet endroit "le Planard des Meules". Il est ainsi indiqué sur le plan cadastral de 1832, ce qui se comprend parfaitement, car ce bloc rocheux était un excellent point de repère pour un géomètre (voir "le Planard des Meules").

82

LES ROCHERS

(ve la 'rotsa)
 (ve ly 'ruts)
 (ve ly 'rutʃ)
 Parcelles CAN 692/699,
 722/724, 726/730. Parcelles CRE 776/780, 782, 789/796,
 1256.

AC/1694 En 1694, on disait "les Rouchers", comme le prouve un écrit du temps "un bois et terre herme situés aux appartenances de Riolles, appelés les Rouchers (...) que joint le rif de midi..."

AC/1772 Le 23 juin 1772, se vendait un champ "appelé les Rochers semé en avoine..."

un autre champ appelé les Rochers semé en avoine

Lors de la prise du 31 mai 1787, Chantagrel écrit "les Roches", par deux fois (voir p. 222). Depuis, on utilise tantôt "les Rochers" et tantôt "les Roches", tant en patois qu'en français, tant par écrit qu'en parlant. Les matrices cadastrales indiquent "les Roches" en 1842, et "le Rocher" en 1904 pour la parcelle CAN 698.

Une promenade en janvier 1983 montrait que tout le terroir était couvert de bois, sauf les parcelles CRE 795 et 796 qui étaient en prés.

DLH/289 Dans le Puy-de-Dôme, au moins 6 lieux habités s'appellent "les Roches".

76

LA ROCHETTE

(ve la ru'tsoeta)
 Parcelles CAN 941/970
 CRE 1100/1107,
 1110/1116, 1133/1137.

AC/1694 Un écrit de la fin du 17^{ème} siècle mentionne "un champ joignant le rif dessendant de la Rouchette de

nuict", ainsi que "un autre champ situé au terroir appelé de la Rouchette et contenant deux cartonnées".

En 1772, on écrit "un champ appelé de la Rouchette semé en seigle, confiné par le champ de Jean Mazal de jour..."

AC/1772

ou autre champ appelé de la Rouchette semé en seigle

AC/1787

Après "la Rochettes" en 1787 (voir p. 222), c'est enfin "la Rochette" en 1852 aux matrices cadastrales pour la parcelle CAN 964, mais "la Rochelle" la même année pour la parcelle CAN 944. Ce toponyme est donné tantôt au singulier, tantôt au pluriel.

FLC/060

CJT/239

"La Rochette" est un diminutif de "roche" venant du latin populaire "rocca" (voir "la Roche du Diable"). On trouve très tôt de nombreux exemples de ce toponyme, qui est attesté aux environs de l'an mil dans le Cartulaire de Brioude (chapitre 48) "...ad illa roqueta..."

Une rumeur persistante indique qu'il y aurait eu là un village.

"C'était un château, dont le seigneur se faisait appeler Monsieur de la Rochette" (Mme Fournier).

"Il y a bien des murs, mais c'est sans doute pour soutenir le terrain en pente", dit M. Carle fils qui connaît bien ces coins car il est chasseur.

"L'ancien village correspondrait aux murettes qu'on trouve encore tout en haut, dans la partie boisée" (Elie Pialoux).

"Il y existe un puits comblé dont l'entourage est maçonné, dans une parcelle m'appartenant" (M. Roger Libeyre).

J'y ai fait des promenades, dont l'une en janvier 1983 pour profiter de l'absence de végétation, mais il est difficile de se faire une idée sans effectuer de fouilles.

Il y a tout en haut de ce terroir beaucoup de murettes de pierre qui pourraient, soit délimiter des parcelles de peu de surface, soit être des restes de constructions groupées.

Absolument aucun document écrit ne vient prouver son existence, mais s'il y avait là un village ou un château, il était bien situé, car la pente naturelle pouvait permettre d'amener l'eau de la Fontaine des Chiens par une rigole jusqu'au village, en contrebas du chemin, à la limite des terroirs des Sagnes et des Sindès, pour le cas où les puits n'auraient rien donné.

DLH/289

"La Rochette" est le nom d'au moins 17 lieux habités dans le département du Puy-de-Dôme.

Voir "le Rival de la Rouchette".

20



LE RODIER

lieu a été important pour Riollès à cause des mines (voir pp. 181 sq.).

Ce hameau existe probablement depuis fort longtemps, et on en trouve le nom patois dans un écrit daté du 15 mars 1788 ... "Jean Dissard, journalier, habitant du lieu du Roudey..." (AD/43 - 224 B 10).

Ce nom du Rodier aurait pu dériver d'un nom

(ve l ru'dei)

Le hameau est dans la Section D du cadastre de St Martin d'Ollières, mais ce

de personne ayant habité ce lieu, comme le pense M. Fay-dit, mais rien n'est prouvé.

ADN/524 "Rode, rodde, rhode, rhodes", nom occitan, a deux valeurs. Au sens de "buisson" c'est un nom topographique souvent précédé de "la", surtout en Auvergne et Limousin. Au sens de "roue", c'est un surnom de char-
A84/241 ron, assuré dans le nom de métier "rodier". Les noms propres présentent les variantes Roudeix et Roudier.

PEG/352 Voici ce qu'écrit Pégurier : "rodo", substantif féminin = roue (Dordogne, Quercy). Un rodier, c'est un charron, un fabricant de roues.

GMH/226 En fait, il s'agit bien d'une roue de moulin, et même "roudey" (ru'dei) signifiait un moulin dont la roue est mue par l'eau, tandis que "mouli" (mu'ji) désignait le moulin à vent.

POT/128 Un texte de Josanne Pothier donne toutes les précisions. "Antoine Varenne mourut le 23 juillet 1803. Il laissait une petite Catherine âgée de quelques mois, que sa mère eut la douleur de trouver noyée, deux ans plus tard, le 6 avril 1805, à sept heures du soir, sous le roudé du moulin. L'ensemble des aubes, du moyeu, de l'arbre, formait le rouet du moulin, appelé suivant la région le "roudet", le "roudel", le "roudé".

CJT/240 En 1350, il existe "le rodeyr" dans la région de Brioude. On trouve également des dérivés dans les communes de Paulhaguet, Blesle, St Julien d'Ance.

DLH/290 "Le Rodier" est un hameau de la commune de St Victor et de Neuville.

L'almanach des PTT de 1983 révèle au Puy en Velay un "chemin de la Roderie".

Mme Fournier a bien connu la fin de l'époque des mines du Rodier. Voici ce qu'elle en dit.

"De 1900 à 1912 environ, on a extrait de l'arsenic. Il y avait 80 ouvriers de la région. On montait le minerai sur la route de St Martin d'Ollières, puis deux chevaux de la mine le transportaient à Auzon.

Les ouvriers mangeaient chez Hostalier à Riollles (c'est le nom de jeune fille de Mme Fournier. Le restaurant est maintenant la grange de M. Chambon, au cadastre CRE 667) et prenaient pension à d'autres endroits de Riollles où on les logeait et où on les nourrissait. Quand j'étais petite fille, un dimanche où la mine ne travaillait pas, les ouvriers m'ont fait entrer par l'ouverture du bas, qui est une galerie horizontale d'où coule maintenant une eau rouge qui va dans le ruisseau. Puis par une série d'échelles en bois et de rampes, on arrivait à l'ouverture du haut qui se trouvait sur le bord du chemin du Gorre, aux Pâturaux. On était content de revoir le soleil après toutes ces lampes."

La carte IGN au 1/50 000ème porte cette mention "Anciennes mines du Rodier". Les mines étaient des deux côtés du ruisseau, en section D et en section C. Les deux moulins étaient l'un en section D (Moulin du Rodier) et l'autre en section C (Moulin du Gorre, ou Moulin Grand d'En-Bas) juste à l'entrée de la galerie principale de la mine.

Le chemin part de Riollles, longe les Littes Longues, domine le Gorre et remonte sur Estropias (veitur'pja), soit par le hameau du Rodier, soit par l'endroit où le minerai était monté par bennes sur la route d'Auzon. Le ruisseau porte le nom de "Ruisseau de Montavary", mais bien sûr, à Riollles, on dit "Ruisseau du Rodier" (voir "la Garde-Montavary, Moulin Grand d'En-Bas").

99

LES RONZIERES

(ve la rɔ̃'dzeira)

Parcelles CAN 245/253

CRE 481/495, 564

Les matrices cadastrales donnent une fois sur six environ "Fignonet" pour la parcelle CAN 248, mais il s'agit d'une erreur.

Ce mot viendrait de "ronceria" en latin, ronces ou broussailles.

ALP/309

VIT/248

PBV/015

Le mot français "roncier" = touffe de ronces.

Le mot patois "ronzier, ronzeira" = roncier.

M. A. Vincent et A. Longnon qui expliquent le

VIT/248

LOL/630

CJT/241

mot en le faisant dériver du latin "rumex" par le provençal "rumec", se trompent probablement.

"La rongeyra" est attesté dès 1341 par écrit.

DLH/291

La Ronzière est au pied du Puy de Crouel près de Clermont, mais aussi à Artonne, Chadeleuf, Compains, Champeix, Seychalles, St Julien de Coppel, etc., tantôt au singulier et tantôt au pluriel.

Notre Dame de Ronzières est en septembre un pèlerinage fréquenté des Issoiriens.

Le calendrier des PTT de 1983 pour la Haute-Loire nous donne également pour le Puy une "Rue de la Ronzade", qui fait certainement partie de la même famille de mots.

57

LE ROSSIGNOL

(ve rɔʃə'njou)

Parcelles CAN 1086/1113

1126/1131

CRE 872/873,

1225/1252. Par erreur, les matrices cadastrales donnent d'habitude "Ribeyre" pour la parcelle CAN 1112.

AC/1703

En 1703, Jean Pialoux est propriétaire d'un champ, "semé de seigle l'année passée, scitué dans les app(artenan)ces dudit Riollles, terroir dous Tremous, que joint le chemin allant dudit Riollles au bois du Roussignol de midy..."

AC/1772

Champ appelé le Rossignol

En 1772, c'est un "champ appelé le Rosignolle".

AC/1787

le bois de roucheniou

Quinze ans plus tard, le mot est écrit en patois "...le bois de Roucheniou".

Aux matrices cadastrales, le mot est encore du singulier en 1838, mais beaucoup à Riollles disent maintenant "les Rossignols".

A67/197

Si le toponyme n'était utilisé qu'au singulier, il pourrait s'agir du nom d'un ancien propriétaire.

PEG/354

Il existait d'autre part en ancien français un adjectif "rosineux" qui se disait d'un terrain qui reçoit de fréquentes rosées. Si cette explication est la bonne, elle est vraiment tirée par les cheveux.

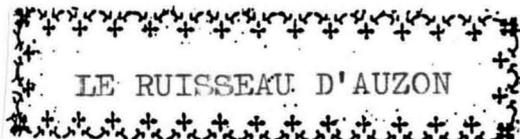
"Rossignol" pourrait aussi être une déformation de l'expression "la roche haute", en patois "la Rocha Naute" (ve la 'rɔtsa 'nœyt).

On pourrait aussi envisager d'autre explications. Dans la commune des Ancizes, il existe un écart "la Rossignolle" qu'on écrivait au 14ème siècle "Ronchavolp, Rochauvon" ou "Roussignolle".

(AD/63 - Chartreuse du Port-Ste Marie III/88, IV/150 sq.)

- Sans couper les cheveux en quatre, nous pensons qu'il s'agit tout simplement de l'oiseau.
- CJT/242 "Rocinho" existe en 1303.
 FLC/235 En 1336, "les tenements del rossinhol".
 CJT/242 En 1475, "lo rossinhol".
 VIT/265 En 1580, "le Roussignol", commune d'Autheuil en Eure-et-Loir.
- DLH/291 Des lieux-dits portant ce nom existent aussi à Arconsat et Comps.
 Le rossignol avait son importance à la campagne par son chant, et la poésie en parlait.
 Pons, un seigneur de (St Julien) Chaptueil, mort en 1227, écrivait en patois :
- Aras quau par lo guais termenis gens
 Que fai la flor expandir per la planha
 E l rossinhol chantar justa l vert fuelh.
 Mas ieu non am son dous chan tan quan suelh.
- (Vous irez ensemble à la belle saison
 Qui fait se répandre les fleurs dans la plaine
 Et le rossignol chanter sous les feuilles vertes.
 Mais son doux chant, je ne l'aime pas tant que celui
 de celle que j'aime) (Bib. Nat. Manuscrit n° 7698)
- AV3/232 Pierre d'Auvergne écrivait à son tour au 13ème siècle :
- Rossinhol en son repaire
 M'iras ma domna vezer,
 E ilh diguas lo mieu affaire
 E ilh diguat del sieu ver.
- (Rossignol, en sa demeure
 Tu iras voir ma belle pour moi.
 Tu lui parleras de moi
 Et elle te parlera d'elle.)
- AV3/043 Terminons par une autre poésie du 13ème siècle écrite par Marie de France :
- Une aventure vus dirai
 Dunt li Bretun firent un lai
 Laüstic a nun, ceo m'est avis
 Si l'apelent en lur païs,
 Ceo est russignol en Franceis
 E nihtegale en dreit Engleis.
- (Je vous conterai une aventure
 Dont les Bretons firent une poésie.
 Elle a pour nom "laüstic", à mon avis,
 C'est ainsi qu'ils l'appellent en leur pays
 C'est "rossignol" en français,
 Et "nightingale" en bon anglais.)
- POM/318

52



LE RUISSEAU D'AUZON

(la 'rjœ d ve 'uz)
 Il est le résultat de la fusion à la "Jointure"(q.v.) du ruisseau de Montavary et de celui du Mazelet (voir "Mazelet, Garde-Montavary"). Il prend ce nom au confluent pour descendre à Auzon. Il ne touche donc la section C du cadastre de St Martin d'Ollières que par un point.

Une très curieuse théorie est proposée par Xavier Guichard dans son livre "Eleusis Alesia".

Cette oeuvre quasi inconnue fut imprimée en 1936 à compte d'auteur par F. Paillart à Abbeville. Ce livre de 558 pages comporte 555 cartes, mais l'auteur n'en vendit que quelques exemplaires, avant qu'une bombe

ne vint tomber sur sa maison au cours de la deuxième guerre mondiale, le tuant et détruisant du même coup tout le stock d'invendus, faisant des échantillons survivants des raretés de grand prix.

Voici en quelques mots la théorie de Xavier Guichard.

Les racines qui, le plus souvent, apparaissent dans les noms des anciens cours d'eau sont :

1. -anius (...)
2. -is, -isius (...)
3. -ar, -er, parfois -ur, dont le féminin est -ara, -era, -ura (...)

ALX/015 Les syllabes -is, -ar, -er, qui forment les 2ème et 3ème séries de vocables le plus souvent trouvés dans les noms de rivières, ne sont pas d'origine latine.

Ces vocables, -er, -ar d'une part, -is, -ose, -ouse, -use d'autre part, constituent encore aujourd'hui l'unique nom de certains cours d'eau européens, tels les Ize, Iza, Izon, Izone, Lize, Lizonne, Oze, Ozon, Osa, Ouse, Usse, Usa, de France, Allemagne, Italie et Angleterre.

ALX/016 D'autre part, tous les "ALESIAS" occupent des sites entourés par des cours d'eau plus ou moins importants qui les isolent en presque île (Auzon !).

ALX/032 La persistance des traditions locales a souvent assuré la conservation des noms venus de la plus ancienne toponymie que portent les cours d'eau proches de cette "ALESIA" (d'où le nom du ruisseau, l'Auzon !).

ALX/032 Les sites ALESIENS (dit X. Guichard) possèdent tous une source minérale.

M. Guichard donne ensuite une très longue liste de toponymes qui vient renforcer sa théorie, et construit sur la carte de l'Europe une toile d'araignée dont le centre se situe à Alaize (une autre ALESIA) dans le Doubs, centre d'où rayonnent des lignes toutes passant par plusieurs de ses toponymes/ALESIA.

Il lui faut toutefois expliquer les "sites ALESIENS" irréguliers, c'est-à-dire ceux qui ne se situent pas sur les "rayons" prévus.

"...trois autres localités, l'une nommée Ally et les deux autres Auzon doivent être, elles aussi, citées comme irrégulières, car elles sont relativement éloignées des lignes géodésiques (idée de M. Guichard), et ne constituent point des jalons de distances (autre idée de M. Guichard).

Auzon se nomma Alsonne jusqu'au Moyen-Âge. Alsonne ou "Alisonne" est, on le sait, une forme génitive. On le retrouve en France dans le "pagus elisanu", nom que portait encore au temps de Charlemagne le pays d'Eauze. De même Alisonne, Alzone, signifient "lieu dépendant d'Alisia ou d'Alésia" (...)

Auzon, anciennement Alsonne, est situé sur les bords de l'Allier, dans le département de la Haute-Loire, à 7 kilomètres au nord de la ville de Brioude et de la 18ème ligne de direction (idée de M. Guichard).

Les sources minérales abondent dans le voisinage, celles de Paulhac près Brioude, de Azerat et de Vezoux sont encore exploitées de nos jours (...).

ALX/203 Mais aucun autre nom que Auzon n'indique sur les cartes modernes l'existence en ces lieux d'une ALESIA. Ici encore, des recherches locales dans la toponymie ancienne de la région feraient peut-être apparaître les noms anciens des lieux qui complétaient ALESIA."

14

LES SAGNATS

(ve ly sɔ'nja)
Parcelles CAN 304/305,
307/310, 321
CRE 217/218

"Les Sagnats sont au bord du chemin de Riollles à la Prunerette, du côté du nord, en haut de Combelibaud dit Mme Fournier. Cela correspondrait à peu près aux parcelles indiquées ci-dessus, mais il faut signaler que ce toponyme n'apparaît jamais aux matrices cadastrales, pour lesquelles ces parcelles font partie de Combelibaud.

A70/103
NET/219
ENN/124

En pré-celtique, "sagna" signifie "lieu humide" ou "terrain marécageux" dans tout le Massif Central, en fait du Limousin à la Savoie et aux Alpes Maritimes, et du Tarn au Puy-de-Dôme.

PEG/361

"Sagnas", dit Pégurier, est un marais tourbeux ou une prairie marécageuse en Ubaye, Rouergue, Forez, Maconnais. On retrouve "sanha" en provençal, et sagne ou saigne en français, toujours avec ce sens de fond marécageux ou de pré truffé de joncs.

FOA/---
FLC/061
PBV/014
CAS/728

Ce mot subsiste toujours en patois, à côté du mot "narsa" qui a le même sens.

CAS/734
CJT/245

Aux 10ème et 11ème siècles, on trouve dans des textes "sanhas, sagnas, sainas, sanias" (n° 153, 268 559 et 978 du Cartulaire de Sauxillanges).

DLH/295

En 1173, un texte mentionne "...locum quem vocant sainas" (un lieu qu'on appelle les "Sagnats").

De nombreux lieux habités portent ce nom de Sagnat (au singulier ou au pluriel) à Queuille, Novacelles, St Anthème, etc.

65

LA SAGNE

(ve la 'sanja)
Parcelles CAN 914/924
1058/1079
CRE 1055,

1094/1099.

Contenant trois cartonnées ou entours

AC/1694

Dans l'acte notarié de la fin du 17ème siècle que nous exploitons pour y trouver un maximum de noms de terroirs aux appartenances de Riollles, nous lisons "...Plus un autre champ scitué auxd(ites) appartenances appellé de la Saignat contenant trois cartonnées ou entour..."

C76/141

"La Sagne" a le même sens que "le Sagnat", c'est-à-dire un terrain marécageux (voir "les Sagnats").

En patois local, il n'est pas possible de déterminer d'oreille si le féminin avec l'article défini est un singulier ou un pluriel. On peut donc comprendre la Sagne ou les Sagnes. On trouve d'ailleurs cette joyeuse pagaille aux matrices cadastrales avec "la Sagne, la Saigne, les Sagnes".

DLH/295

Dans le Puy-de-Dôme, il existe au moins 17 lieux habités portant ce nom (la Sagne, les Sagnes), dont Job, Manglieu, Aix-la-Fayette, Echandelys, etc.

Dans le Cantal, à la Narse de Paulhac, on écrivait en 1508 ce pléonasse "...le paschier (pâturage) appelé la sanhe de la narsa".

L'abbé Grivel pensait faire une différence entre la Sagne et le Sagnat. Pour lui, une "sagne" était une espèce de jonc qui croît dans les marais. Mais il s'agit d'une erreur.

- 62  (ve la 'sanja 'basa)
Parcelles CAN 1051/1055
CRE 1079, 1086/1090
(Voir "les Sagnes, les Sagnats")

Il s'agit simplement de la partie basse des Sagnes, la plus proche du ruisseau. Cette appellation est utilisée à Riollles, mais elle est rare aux matrices cadastrales.

- 98  (ve la sinə'wir)
(ve la sənju'wira)
(ve figo'ne¹)
Parcelles CAN 254/271
et CRE 495/504. C'est une erreur d'y inclure CAN 248 qui fait partie des Ronzières, le terroir attenant. (Voir "Figonet").

La confusion est telle au sujet de la prononciation de ce toponyme qu'il est intéressant de reprendre les documents les plus anciens.

AC/1693

Document de Riollles appelé de la Finiouleyrat
ny prestidues ausd'appartes

Le 16 février 1693, "...un pré situé auxd(ites) appart(enanc)es de Riollles, terroir appelé de la Finiouleyrat..."

AC/1694

appart(enanc)es de Riollles de la Finiouyrat
Paul & Antoine, & Françoise

L'année suivante, un autre acte concerne "...un autre pré et champ auxd(ites) appartenances, appelé la Finiouyrat..."

AC/1772

un autre pré appelé la Finiouyrat

Le 23 juin 1772, on croit lire très difficilement "...un autre pré appelé la Finiouayvire..."(?)

AC/1787

Enfin citons Chantagrel le 31 mai 1787 qui écrivait "...la Finy vaire", ou la "Siny vaire"(p.221)

la Finy vaire
Ce qui se dit en patois pourrait à peu près se transcrire en français sous la forme "Sineuhouire".
En effet, même si les textes les plus anciens semblent écrire un F plutôt qu'un S au début de ce mot, tout le monde prononce bien S, sauf lorsque l'on cite "Figonet".

On peut proposer plusieurs interprétations à ce mot, suivant l'origine qu'on lui suppose.

En latin, "sinaparia" est un lieu où pousse le sénevé. Au 4ème siècle, Grégoire de Tours écrit "seneparia". C'est l'origine de Senevières dans l'Oise, l'Yonne et l'Indre-et-Loire, ou de Cenevières dans le département du Lot.

LOL/155

Le dictionnaire encyclopédique Quillet (1955) et le "Petit Robert (1967) nous proposent une deuxième

explication.

ADN/553
QUI/935

"Sineau, cineau, cenelle, cinelle, sinelle" désigneraient la baie rouge de l'églantine, ou du houx, ou de l'aubépine. Ce serait un mot de l'ouest de la France, qu'on trouve dès le 12ème siècle, et qui proviendrait du latin populaire "acinella" (petite baie) ou de "acinus" (grain de raisin).

Le "cenellier, cinaillier, senellier" serait un mot régional du Canada pour désigner l'aubépine. En 1878, on disait "cenalé" dans le Morvan.

CJT/269
ADT/168

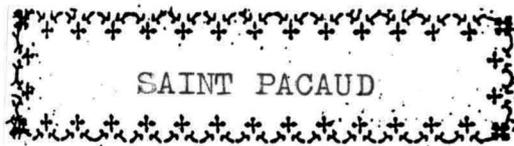
Voici une troisième option. En 1148, "fluvio-lus qui dicitur sinus aureus" (la rivière qu'on appelle sinus aureus, le méandre de l'or), c'est la Senouire qui se jette dans l'Allier à Brioude. En 1252, on écrit "senoire" et en 1338 "sirenieyra".

Quant à moi, je proposerais une autre interprétation, encore différente des précédentes. Ce nom de terroir a toujours semble-t-il présenté des difficultés à la prononciation, qui sont dues au passage du L au V à l'intérieur du mot.

Je suppose qu'à l'origine on disait l'équivalent en patois de "saigne olière" (ve la 'senj y'leir) c'est-à-dire un endroit marécageux d'où l'on aurait extrait de l'argile propre à faire de la poterie.

Comme dans l'esprit des habitants ces deux mots ont peu à peu pris l'aspect d'une seule entité, "saigneleyre" est devenu "saignevayre" (voir p. 225), et l'hésitation sur la prononciation correcte a provoqué d'autres hésitations sur les consonnes du mot, amenant une transformation du S en F.

38



(ve sɛ̃ pa'kœʝ)

Parcelles CAN 905/917,

1299/1301

CRE 10/17, 1025,

1052/1053, 1055/1056, 1071/1073, 1094, 1258.

AC/1694

S'il y a un problème d'interprétation du sens de ce toponyme, un acte de vente de la fin du 17ème siècle nous en donne d'emblée la solution.

*Vy auto C. Ray et po joignant du fambro aux appelles
appelles Lasaigne de Pacquaut*

"...Plus un autre champ et pré joignant ensemble auxd(ites) app(artenan)ces appelé Lasaigne de Pacquaut..."

"Saint" Pacaud est donc dérivé de "saigne", tout comme "Cinq" Clos (q.v.). S'il en est ainsi pour d'autres lieux-dits, et non des moindres, de larges horizons se trouvent ouverts, et l'on peut même se demander si "St Martin d'Ollières" ne dériverait pas tout simplement de "la saigne de Martin" (voir p. 30).

AC/1772

Au 18ème siècle on disait déjà "Saint Pacaud" comme le prouve un texte du 23 juin 1772 où à quelques lignes d'intervalle, on lit "St Pacaux" et "St Pacos".

Aux matrices cadastrales, le toponyme s'écrit "St Pacaud" dès 1837.

REJ/292
REJ/346
REJ/1021

Il ne s'agit donc nullement de St Pacôme, fêté soit le 14 mai, soit le 26 novembre, un moine égyptien qui se vêtait de fibres tressées (sparterie), et qu'on représentait vêtu d'une peau de chèvre et accompagné d'un ange. Il est représenté sur la façade du n° 21 de

la rue de la Coutellerie à Thiers, où on l'appelle "l'homme des bois".

PEG/299 Pacaud pourrait signifier "pacage, pâturage,
PEG/300 terrain vague où l'on mène paître les animaux", comme à Louhans ou dans le Morvan.

Au village de Séjollès, commune de St Jean-en-Val, il existe une pâture qu'on appelle "les Pacauds".

ADN/459 D'autre part, dans le Centre et l'Ouest, "pacaud" ou "pacand" signifie un homme du pays, un paysan, un rustre (dérivé du latin "paganus"). C'est bien sûr un mot péjoratif, mais aussi probablement une fausse piste.

Je pense qu'il s'agit simplement du nom d'un propriétaire ancien.
(Voir "la Baraque, Clos de la Vernède, Cinq Clos").

42



(ve l sari'rÉ)

Parcelles CAN 1207/1214,
1267/1274, 1283/1285.

CRE 908, 913/919,

943, 959/962, 965, 973/974, 976/977, 985.

AC/1694

Plus une buge auxd'appartenances appelle de Sarreyrains contenant sept coupées ou entour...

AC/1787 "...plus une buge auxd(ites) appartenances de Sarreyrains, contenant sept coupées ou entour..." Cette lecture d'un document de la fin du 17ème siècle ne coïncide pas avec celle d'un autre document de 1787 où on lit "le Sarère" (voir p. 221).

Les matrices cadastrales prennent la relève avec plus ou moins de bonheur. En 1847, on écrit "Sarruin", en 1866 "Sarrevin", en 1904 "Sarrirain" mais on découvre aussi que les parcelles CAN 1212/1214 sont tantôt inscrites sous le nom de "Sarrerain" et tantôt sous le nom de "la Garde", ce qui n'est pas un grand malheur, car les deux termes peuvent avoir un sens analogue, mais écrire "Savraraison la garde" pour ces parcelles est une ânerie (voir "la Garde-Montavary", p. 263).

Le Sarrerain ne va jusqu'au ruisseau d'aucun côté. C'est simplement le sommet, disent Jean Thonat ou M. Carle.

On pourrait rapprocher notre toponyme de plusieurs mots anciens qui pourraient l'expliquer.

"Ranc", nous dit Dauzat, pourrait signifier "rocher". C'est le nom de plusieurs hameaux, moulins et rochers isolés dans toute la Haute-Loire.

FLC/060 Adjectif, "ranc" pouvait avoir le sens de "boi-
ADT/219 teux", et en francique, "éreiné, courbé". En ancien
ENN/143 français, "rain" a pu signifier "bosquet, ramure", mais il faudra sans doute s'orienter vers d'autres explications.

PBV/012 Pierre Bonnaud nous propose "run, rin" = crête et "sarre" = croupe (voir "le Sarret"). Qui sait si la solution ne serait pas dans "le Sarret rond", c'est-à-dire "le sommet arrondi" ?

En 1983, la pente sud du Sarrerain est encore couverte de quelques vignes qui ne doivent pas fournir une boisson très agréable, peut-être comme ce vin de la presqu'île de Rhuys en Bretagne : "Pour le boire il faut être quatre et un mur, un qui verse, un qui boit, deux

qui le tiennent et le mur pour l'empêcher de reculer" (Guide Michelin Bretagne 1953-54, p. 22).

Il y a peu de vignes à Riollès, vu l'altitude et le climat relativement rigoureux. Il en subsiste quelques pieds à la Combe et au Cluzel, sans qu'il soit possible de savoir depuis quelle date.

Les Romains en avaient interdit la culture en Gaule (Cicéron : "De re publica" III, 9, 16), mais l'empereur l'autorisa en 276. La vigne est signalée en Limagne en 1553 au moins (voir pp. 62, 63).

104



LE SARRET

(ve l sa'rei)

Parcelles CAN 164/168

CRE 407/409, 436

Les graphies sont très diverses aux matrices cadastrales et l'on trouve "le Sarrez, le Sarrès, le Sarray, le Serait", et même une fois "le Bérard" par erreur pour une parcelle (q.v.).

A la recherche des origines, le latin nous oriente sur de fausses pistes, par exemple "serrare" qui signifie fermer (sarrar en patois, prononcé sarra).

DAU/655
DEN/012

Les mots latins "ceresea, cerasea" sont la source du mot cerisier. Ces mots auraient produit avant 1204 "Cereys, Cereix, Sereys". De tels dérivés existent dans les communes de St Jean-de-Nay, Loudes et Chomelix. Pourtant la disparition du son Z à l'intérieur des dérivés ne nous satisfait pas, car le dérivé patois le conserve, lui ! Suivant les régions, on dit (sar'dzei) ou (sar'dzɛir).

MTM/070
A62/158

La bonne source est probablement le mot "ser-ra" qui pourrait avoir une origine ligure selon les uns, pré-latine, pré-gauloise ou même ibère selon les autres. On en reconnaît des dérivés en espagnol (sierra), en vénétien (serra), en occitan (sèrra).

ROS/033
ADN/549
LOL/026
FLC/156

Le mot "serre" était utilisé chez nous en 1353 avec le sens de - ligne de crête, ligne d'horizon, - crête dentelée (Vénétie), - montagne allongée et arrondie, - hauteur allongée (sud de la France)

C67/174

En Velay, c'est souvent une échine de basalte isolée entre deux cours d'eau rapprochés.

FLC/156
NET/123

S'il est reconnu que le sens de "profil en dents de scie" qui lui est souvent attribué est restrictif et exagéré, il faut admettre le sens de "croupe" ou de "crête allongée". Le diminutif est "le serret". Le Guide Michelin Alpes 1981 (p. 36), avec beaucoup de bon sens, adopte aussi cette interprétation.

DLH/303

Dans le Puy-de-Dôme, on a "les Sarraix" à Celles, "Sarra" à St Alyre d'Arlanc, "Sarras" à Sauvesanges, "Sarrat" à Arlanc, "la Sarre" à Manglieu, etc.

AV3/011

En Haute-Loire, 30 villages portent des noms tels que Chier, Cher, Serre, etc., dérivés de "serra".

15



SEURELIA

(ve ly syrø'ljy)

(ve syrjè'la)

Parcelles CAN 311/318

CRE 206/216

La parcelle CAN 312 est quelquefois appelée "la Minauve". Aux matrices cadastrales, on écrit en 1837 "Surelia", et plus tard "Seurelier, Suralian", et en 1904 on trouve même "Soulier" pour CAN 311.

Mme Oléon dit que ce toponyme inclut le champ de Pialoux qu'on appelle "les Sagnats" (CRE 215/216)q.v.

La transcription française des deux prononciations patoises est à mon avis malheureuse, car elle cache le sens original encore apparent en patois.

J'y vois une évolution d'un toponyme latin qu'on aurait transcrit à peu près "locum subriolatum" c'est-à-dire "Sous Riollles".

Il existe des modèles du même genre près de Champétières par exemple, avec "Sus Montargues", et sans aller si loin, les parcelles D 735 et suivantes du même cadastre de St Martin d'Ollières portent le nom de "Sur Rodier", montrant qu'une telle formation du toponyme n'est pas une rareté.

Si l'on n'accepte pas cette interprétation, les alternatives sont abondantes.

DLH/306 Dans la commune de St Babel, "les Seria" font penser à "cerisier" ou à "serre" (voir "le Sarret").

ANR/413 Près de Lasalle (Cantal), un écart porte le nom de "Sarralié" que M. Nouvel explique à partir du double suffixe occitan toponymique "serra + alièr", ce qui lui donnerait donc le même sens que notre "Sarret".

ADN/559 Près de Retournac (Haute-Loire), un village s'appelle "Surrel", qu'on peut faire dériver, tout comme le précédent d'ailleurs, du mot "seurelieu" (sureau).
DAU/581 En latin, "sambucus" a donné "sambuc, sahuc, seur", et enfin "seurelieu".

PEG/373 Dans le Morvan, une "seurlée" est un talus de terre, un ados dans un champ.

PEG/379 En Provence, le "sourelhio" est aussi la pente exposée au soleil, l'adret.

PBV/037 Enfin chez nous, "saralha" est une serrure, et "saralhier, seralhe, séralhié, saralié" un serrurier.
FLC/119 Faut-il y voir l'origine du lieu-dit "les Saraliaires" juste au nord de Ste Florine?

Il nous reste donc un vaste choix entre le champ sous Riollles, le champ du cerisier, le champ de la crête, le champ du sureau, le champ du talus, le champ ensoleillé ou encore le champ du serrurier.

67

LES SINDES

(ve ly sɛ'deɪ)

Parcelles CAN 925/940, 1014
CRE 1098,

1108/1109, 1117/1123, 1125/1132, 1155/1156, 1177/1179, 1181/1186. La parcelle 1014 est répertoriée aux matrices cadastrales comme "Les Sindés, Coudert de Riollles".

DAU/658 Les graphies sont très diverses, comme pour tout toponyme dont le secrétaire de mairie ne comprend plus le sens en transcrivant les mutations. On trouve "les Sindès, les Sindettes, les Scindets, les Sindets, le Sindet" et même "les Lindes" et "les Smides", ce dernier intéressant car il se rapproche le plus de la seule étymologie probable, le latin "semita" qui signifie "les sentiers", tout comme "sendero" en espagnol, et "sindés" en patois local.

Et des sentiers, il y en a. Le chemin principal est très tortueux à cause de la pente, mais presque chaque courbe est coupée par une draille ou une coursière qu'empruntent le bétail et les gens circulant à pied.

84

LE SUC - LE SUQUET

(ve l syk)

(ve l suk)

Parcelles CAN 678/686,
710/712

Parcelles CRE 639, 647, 740/747, 756/762.

Les matrices cadastrales indiquent par erreur "le Pré de la Ribeyre" pour la parcelle CAN 709/710. On y trouve "le Suquet, les Suquets", mais jamais "le Suc" qui est pourtant très employé oralement.

A70/103 Ce mot pourrait venir du gaulois "kukko" (une
A67/197 hauteur, une colline).

ANR/435 "Suk" (une colline arrondie) est une racine
qu'on trouve en russe, hongrois, grec, albanais, roumain,
italien et français.

MTM/086 "Suc" est attesté en 1204, et on trouve ce mot
écrit en 1301 "...Mansus del suc..." C'est une tête, un
VIT 206 sommet arrondi, dans les Pyrénées, Auvergne, Cévennes,
Alpes. C'est encore une hauteur en Languedoc, en Proven-
NET/125 ce, en Centre France, dans l'Est, en Haute Italie... et
AGL/030 il garde ce sens en patois "sommets, hauteur" et "sommets
PBV/012 rocheux". Le diminutif est suivant les régions "suquet"
PEG/381 ou "suchet".

On trouve "le Suc" à Valcivières et Grandrif,
et "le Suquet" à Sugères, Lempdes, Egliseneuve d'Entray-
DLH/310 gues et Marmillat, pour ne donner que quelques exemples.
(Voir "le Suc de Bès" et "Moulin à vent ruiné").

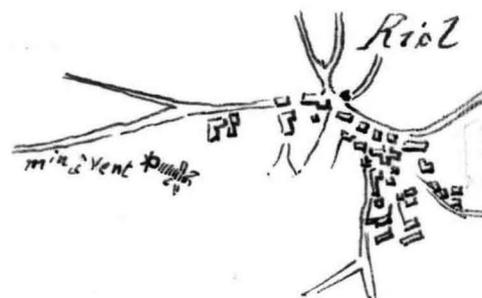
"En dessous du Suquet, il y avait un moulin
à vent, m'ont dit mes grands-parents, et il était au
bord du chemin. Dans cette parcelle (CAN 685/ CRE 760)
qui appartient à Carle, j'ai vu des traces de pierres
et de maçonnerie quand j'étais jeune."

"C'était la mode des moulins à vent. Il y en
avait trois en montant à Chanteloube, et ils ont tous
disparu maintenant."

"Ensuite il y a eu la mode des moulins à eau.
Sous la Garde-Montavary, il y avait ceux de Mège et de
Raillat, et au Mazelet, il y en avait trois. Il y avait
aussi celui du Moulin des Poules, et plus bas celui de
Malaure. En 1930, l'inondation a tout détruit ou pres-
que" (Elie Pialoux, le 16 mars 1983).

Le chemin qui longe l'emplacement du moulin
à vent, dirigé nord/sud, est récent, et postérieur à
1832, car il n'est pas porté au cadastre d'origine. Il
est encaissé et bordé de grosses pierres levées qui
pourraient bien être des restes de la base de l'ancien
moulin récupérées à cet effet, le reste du moulin étant
en bois (Roger Libeyre).

Le cadastre de 1832 porte un
dessin de ce moulin à vent
qui permet de le situer, mais
il est difficile de détermi-
ner si le dessin est "d'après
nature" on s'il a uniquement
un caractère conventionnel
dont la maladresse le fait
ressembler à un gros scara-
bée prêt à l'envol (voir ci-contre).

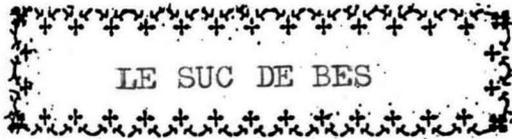


AC/1833

Un extrait d'un titre d'hypothèque en date du
10 novembre 1833 nous livre le nom du propriétaire pro-
bable à cette époque "...François Bravard, propriétaire

et meunier, demeurant au lieu de Rirole, commune d'Olière, canton de Jumeaux (...) tous ses biens immeubles consistant en une maison d'habitation et d'exploitation, moulins à eau et à vent, prés, jardins, champs, bois, le tout situé dans la commune d'Olière..."

79



LE SUC DE BES

(ve 1 syk de be)

Parcelles CAN 741/751,

755/775

CRE 810/813,

820/833, 836/843. La parcelle CAN 772 est quelquefois répertoriée "Autremont" mais il s'agit d'une erreur des matrices cadastrales.

L'une des premières mentions de ce toponyme que nous connaissions concerne un champ et un pré joignant ensemble aux

(appartenances appel-

appartenances appelées du suc de Bez

AC/1694

AC/1772

lé du Suc de Bez), et ce document est daté de la fin du 17ème siècle. Un autre document du 23 juin 1772 le mentionne deux fois, et de façon différente "...un champ appelé le Suc de Beix..." et "...un autre champ appelé le Sucque de Bet...". Quinze ans plus tard, Chantagrel écrira "le Suc de Bes" (voir p. 221).

Les matrices cadastrales écorchent le mot comme d'habitude en proposant "Suc de Bé, Suc du Bac" et "Suc de Bec". Il serait possible qu'il s'agisse du "Suc de Bec", car les mots correspondent, aussi bien en patois qu'en français, mais alors, de quel bec est-il question?

ENN/054

Il existe une autre solution. En celtique, "betu, bettiu" est le nom du bouleau. Les Romains ne firent sa connaissance qu'en conquérant la Gaule, et le nommèrent "bettulius, bettius", qui sont des mots dérivés du gaulois.

A62/154

VIT/237

JCP/281

ENN/054

En gallois on dit "bedw", en vieux français "bes", en provençal "bez", en patois "bé". Tous ces mots ont le même sens de "bouleau", au sud d'une ligne qui va de la Vendée au Jura, d'où des noms de lieux tels que "le Bez, le Bès, la Besse, la Bessière, la Besseyre", etc.. Sans aller trop loin de St Martin d'Ollières, signalons un "Suquet de Bey" au nord de Coupe-Gorge, près de la Chapelle, et un autre au nord des Martinanches, près d'Aix-la-Fayette.

FLC/037

On écrivait "bes" en 1358 dans notre région. Il s'agit donc de la "colline des bouleaux".

"Quand j'étais petite, il y avait un endroit au dessus de la parcelle de Régine Faye où il y avait de ces arbres autour d'un trou d'eau. On prenait de ces feuilles, et avec des épines, on faisait des cadettes" raconte une dame de Riolles qui est maintenant grand-mère...

(Voir "les Bés, le Suc").

79



LE SUQUET DES GARNASSES

Il s'agit d'une convention utilisée par les géomètres du cadastre en 1832.

Peut-être avaient-ils entendu les habitants de Riolles appeler ainsi le Suc de Bés? La feuille n° 1 du brouillon du cadastre du 20 juin 1832 porte à l'emplacement du

Suc de Bés la mention "Suquet des Garnasses". Cette mention est modifiée sur la feuille n° 2, et on y lit "les Garnasses du suquet de Bey".
(Voir "le Suc de Bés").

- 36
- LES TERMONDS
- (ve ly tər'mu)
Parcelles CAN 850/888
CRE 27/34, 38/63, 67/69
Une première trace écrite du nom de ce terroir subsiste dans un acte de la justice de Chassignolles daté du 23 juillet 1703. Il s'agissait d'un champ "scitué dans les app(artenan)ces dudit Riolles, terroir dous tremous, que joint (au sud) le chemin allant dudit Riolles au bois du Roussignol..."
- AC/1703
- AC/1772 Plus tard, le 23 juin 1772, un habitant de Riolles fait l'acquisition d'un "champ appelé les Trémaux, semé en jarousse...".
- AC/1787 Quinze ans plus tard, on écrit encore "les Trémous" (voir p. 221), preuve que la prononciation patoise était prépondérante alors, mais aux matrices cadastrales à partir de 1842, on commence à trouver "Autremont, Autremond, les Termonds". Ces graphies françaises en -on s'expliquent par une façon de transcrire le mot patois terminé en -ou. Le son "on" dans "bon, champignon, garçon, jambon, piochon, etc. a comme équivalent en patois -ou. Par exemple, "à Clermont" = (ve kjar'mu).
- Voilà donc l'origine des "Termonds, Autremont" et autres. Il faut commencer par le mot patois.
- En latin, "tremulus" était le nom du peuplier tremble, et "tremulia" celui d'un bois de trembles. En Albigeois, ce mot devient "tremol", en provençal "tremoul", "trémoulet" en Armagnac, tandis qu'une tremblaie se dit "tremoula" en Gascogne.
- NET/264 Depuis le latin jusqu'aux toponymes modernes,
VIT/248 le mot est toujours reconnaissable.
VIT/255
PEG/401
- CAS/222 "...pratum que est ad termund" (le pré qui se trouve aux Termonds) figure au Cartulaire de Sauxillanges (n° 273) sur le territoire de Sauxillanges, et cette mention date du 11ème siècle.
- VIT/257 En 1214, on écrit "tremulia" (une tremblaie).
CJT/277 En 1263, on signale "...mansus deus termes..."
PEG/389 qui pourrait bien, lui, avoir une origine différente, s'il est vrai que "termei" (m. pl.) signifiait collines dans la région de la Dordogne.
- "Le Trémoul", un village de St Christophe d'Allier, est répertorié "Trémoud" au cadastre. A Job, DLH/319 une maison s'appelle "Trémous". "La Trémolière" est un village du Cantal, "Trémoulet" un lieu-dit de l'Ariège, LOL/620 "la Trimoullièrre" un écart d'Aulnat dans le Puy-de-Dôme et bien sûr "la Trémouleyre", un village de Chassignolles, dans le voisinage immédiat de Riolles, ainsi A84/241 qu'ailleurs en Haute-Loire (voir "les Trembles").
- L'un des terroirs voisins se nomme "les Trembles", et n'est séparé des Termonds que par les Coules et St Pacaud. Ces peupliers trembles devaient être monnaie courante dans les environs, avec une telle densité de toponymes s'y rapportant.

Champ appelé les Trémaux semé en jarousse

"un champ appelé les tremaux semé en jarousse"(AC/1772)

21



LES TRACOLS

(ve ly tra'ko)

Parcelles CAN 407/411,
449/450

CRE 139/142, 148, 151, 1254

AC/1694

Ce terroir va depuis les Clouvées jusqu'au chemin du Pinateloux, au nord du chemin de Riollles, disait Jean Thonat. On en trouve trace écrite vers 1694 pour "un autre champ auxd(ites) appartenances (de Rioll-

le lieu dit auxd(ites) appartenances appelé les
Tracols les) appelé le Traquo".

En 1842, la parcelle CAN 411 change deux fois de mains, et les matrices cadastrales la répertorient une fois "Au Traco" et une autre "Au Trait". Par ailleurs, et pour des parcelles diverses, on trouve "Les Traco, le Traco, Aux Traco, Au traco", mais jamais "les Tracols" comme nous l'écrivons en titre après étymologie (voir "la Garde-Montavary").

PEG/398
FOA/---

Un premier sens du mot pourrait être "buron, cabane de berger", qui se disent "tra, trac" en Auvergne et Lozère, les formes "tras, trac" étant plus anciennes. "Trac" viendrait du latin "tractus" signifiant le tracé d'un mur (dictionnaire Gaffiot).

ADN/576
STD/560

Un "traquet" est également une pièce de moulin, mais aussi un piège (traquer = tirer des toiles autour des bois pour obliger le gibier à entrer dans ces toiles) le tout dérivé probablement du néerlandais "trekken" avec le sens de "tirer".

PEG/399

En Provence, on trouve aussi un "tracoulet" avec le sens de "petite butte". Plus sérieux sans doute le mot "trac" (masculin) qui dans le Centre-France signifie "une sortie, un chemin étroit, un sentier de piétons. Des variantes du même mot "traque, traquette", et dans le Nord de la France "trache, trachier" signifient toujours "sentier".

La solution correcte semble bien être donnée dans la Revue d'Auvergne de 1891 (p. 422) : "trans + colles", expression latine signifiant "au delà des collines", et désignant un lieu séparé d'un autre par un mouvement de terrain, une colline en général.

VIT/223

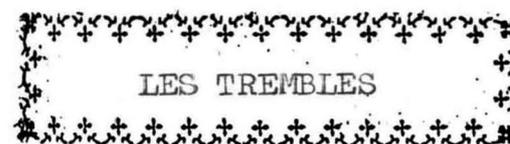
Un lieu-dit de la commune de Cébazat portant ce nom s'écrivait en 1290 "Trascols", en 1431 "Trascol" et en 1531 "Tracol".

CJT/281

"Tracollum" est attesté également en 1331, et c'est "le Tracol" de Riotort en Haute-Loire. Il existe un autre "Tracol" entre Bourg-Argental et Montfaucon. "Tracos" est un village de Gelles, mais le "champion" des "tracs", c'est la commune d'Anzat-le-Luguet avec les "tracs" d'Anzat, d'Apcheix, de Bostbarty, de Boyer et de Vins.

DLH/318

40



LES TREMBLES

(ve ly 'trãbla)

Ce terroir ne figure jamais aux matrices cadastrales, mais d'après Mme Fournier de Riollles, et d'autres personnes du village, il s'agirait des parcelles CRE 1055/1056.

Le mot existe en patois sous deux formes,

PN1/265 l'une ancienne (voir "les Termonds") et l'autre utili-
 VIT/242 sée maintenant de préférence à l'autre, car davantage
 VIT/248 francisée (voir la transcription ci-dessus).
 VIT/255 Il doit bien y avoir encore de ces arbres au
 milieu des pins, dit M. Carle.

Ce sont ces arbres dont on voit le dessous
 des feuilles en clair quand le vent les fait bouger,
 dit Mme Fournier. Au cours d'une promenade faite en jan-
 vier 1983, j'ai pu constater qu'il y avait beaucoup de
 ces feuilles mortes à terre dans cette zone.

56



TRONCHERE

(ve trõ'tseira)
 (ve la trõ'tseira)
 Parcelles CAN 1137/1138
 CRE 869

AC/1693

Le plus ancien document que nous ayons (du 16
 février 1693) concerne un pré au sud du ruisseau de Ma-
 zelet, et donc hors de la commune de St Martin d'Olli-
 ères, mais où le terroir porte le même nom.

*de Bourdegras ce pré de acuzon conte deux quintal foing
 ou entour que joint le pré dud(it) Dyssard d'orient, boix taillis des habitans
 d'Auzon de midy, pré de Damien Morel par sa femme de
 nuit, et les ruisseaux du Mazellet dessandan à Auzon de
 bize...*

"...Plus un autre pré situé auxd(ites) apparten(ances),
 terroir apellé de Troncheyrat, ce pré cédé ...
 conte(nant) deux quintal foing ou entour que joint le
 pré dud(it) Dyssard d'orient, boix taillis des habitans
 d'Auzon de midy, pré de Damien Morel par sa femme de
 nuit, et les ruisseaux du Mazellet dessandan à Auzon de
 bize..."

AC/1694

D'une écriture différente, et l'année suivan-
 te, on trouve la même orthographe dans un autre acte de
 vente, mais en 1772, un autre acte porte "Troncheyra".
 Je pense que l'absence du T terminal veut ici indiquer
 que la dernière syllabe n'est pas accentuée.

AC/1787

Plus tard en 1787, on francise le nom du ter-
 roir en écrivant "le prés des tronchère" et "le prés
 des tronchère aute" (voir p. 221).

STD/322
DAU/687

Ce mot viendrait du latin "truncare" (tron-
 quer) dont le participe passé serait "truncus", d'après
 Stappers. Pour Dauzat, "truncus" est un bois.

Dès 1304, une "tronche" est un arbre de fûtaie
 dont on coupe les branches régulièrement, dit le dic-
 tionnaire Robert.

VIT/263
STD/322

"tronc" + -etum (suffixe) serait à l'origine
 du mot tronchet qui, entre autres, voudrait dire "un
 gros billot à trois pieds, et en bois".

PEG/403

En Suisse, ce même mot signifie "un lieu dé-
 friché par simple abattage des arbres", interprétation
 que je préfère car j'y vois un endroit parsemé de sou-
 ches, un certain nombre de hameaux portant ce nom du

ADN/579

Puy-de-Dôme à la Saône-et-Loire : la Tronchère ou les
 Tronchères à Flat et Murat-le-Quaire, et même ailleurs,
 en Haute-Loire, depuis 1379 au moins, où on trouve écrit
 le nom de "la Troncheyre" dans les communes actuelles
 de Cayres, St Prejet-Armandon, Vals-le-Chastel, Mazeyrat
 Crispinhac et Lavaudieu.

DLH/320
CJT/283

Le chemin qui descend de Riolles à Tronchère

ne s'arrête pas au ruisseau, dit Mme Fournier. Il continuait jusqu'à Auzon, et il fallait bien le passer à gué une vingtaine de fois.

C'est d'ailleurs une très belle promenade entre Riolles et Auzon, à faire de préférence à l'automne pour éviter la végétation trop dense. Il faut environ deux heures et demie à trois heures sans se presser.

73



LE VERDIER

(ve l ver'dje)

Parcelle CRE 1164

C'est la parcelle CRE 1164 du Mazelet, dit Mme Oléon de Riolles, mais cette dénomination de voisinage n'existe pas aux matrices cadastrales où l'on écrit "le Mazelet".

ADN/590
NET/299
PEG/416
VIT/312

Dans tout le Massif Central, c'est un verger. Ce mot vient du latin "viridiarium", et "lo verdier" est attesté en 1288, donc sous sa forme actuelle.

Dans le Centre-Ouest, il a le sens de "jardin" et c'est bien le sens qu'on lui donne au Mazelet.

Il est attesté comme nom de lieu dans le Tarn, la Corrèze, l'Aveyron, la Haute-Loire, etc..

CJT/292

En Haute-Loire, on trouve ce toponyme dans les communes de Céaux d'Allègre, St Didier-la-Séauve, St Didier sur Doulon, Vals-le-Chastel, Vorey, la Voûte sur Loire, etc..

DLH/328

Dans le Puy-de-Dôme, au moins 14 lieux-dits portent ce nom, soit au singulier, soit au pluriel, pour les plus proches dans les communes d'Yronde, Champétières, Valcivières, la Chapelle-Agnon, St Amant-Roche-Savine, Cunlhat, Olliergues, etc..
(Voir aussi "le Mazelet, le Pré de Mathieu").

4



LES VERNEDES

(ve la ver'nèda)

(ve la vyar'nèda)

Parcelles CAN 009, 064/084
CRE 288/301, 333/334.

La parcelle CAN 009/CRE 301 s'appelle "les Vernèdes, coudert d'Ollières.

AC/1694

On peut remonter à la fin du 17ème siècle pour trouver mention écrite de ce terroir.

Plus un autre champ auxd(ites) appartenances appelé de la Mainnove (?) contenant cinq cartonnées ou entour que joint le rif de Lamainnove d'orient, champ advenu aud(it) Jean Dyssard de midy, champ de Jean Rouvet (?) et Jean Fourez et Antoine Chastrette, le tout de nuit, le ruisseau de la Vernède de bize...

"...Plus un autre champ auxd(ites) appartenances appelé de la Mainnove (?) contenant cinq cartonnées ou entour que joint le rif de Lamainnove d'orient, champ advenu aud(it) Jean Dyssard de midy, champ de Jean Rouvet (?) et Jean Fourez et Antoine Chastrette, le tout de nuit, le ruisseau de la Vernède de bize..."

Aux matrices cadastrales, le toponyme apparaît souvent au singulier, mais aussi au pluriel, comme pour la parcelle CAN 084, répertoriée "les Vernèdes, les Vernèdes, la Ménauve, la Vernède".

Il s'agit d'un vieux mot. "Verna" était com-

mun au gaulois et à d'autres langues qui pouvaient être indo-européennes, si "verna" se rattache à la base "vera" (l'eau) en italo-celtique.

NET/265
A73/231
A67/197
VIT/255
STD/578
ROS/044

"Verno" est le nom celtique (gaulois) de l'aulne, et on trouve des mots presque semblables en provençal (verna), en breton (gwern), en gallois, où "coed gwern" signifie "l'arbre des marais".

Les dérivés méridionaux du gaulois "vernos" dateraient de l'époque romane.

PBV/014
PN1/266
ENN/055
FLC/174
PBV/014

En patois, un "vergne" est un aulne, et les toponymes dérivés sont par exemple Ver, Vert, Verne, Vergne, le Vern, le Vernet, etc..

Le bas-latin "vernetum", le roman "vernedo" sont à l'origine de notre patois "vernedo" qui signifie une aulnaie, un lieu planté d'aulnes.

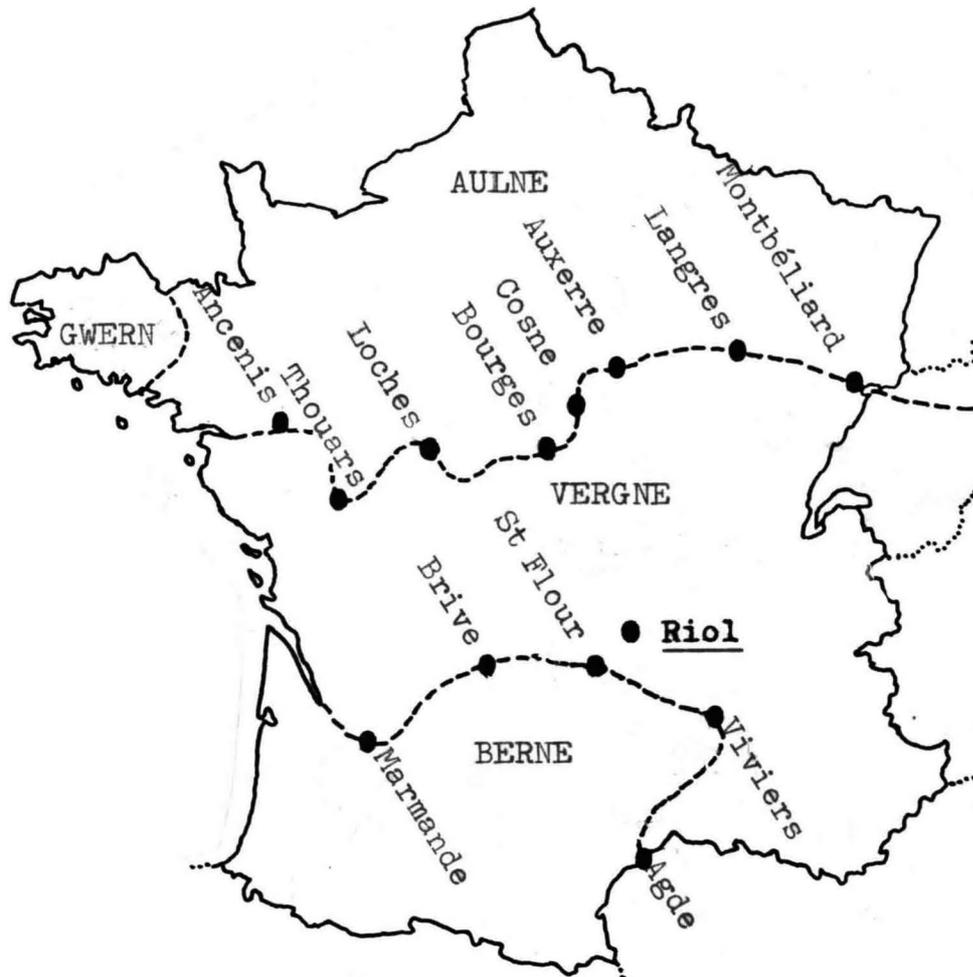
Dans les Alpes, on dit "une vernette" (Guide Michelin Alpes 1981, p. 36). De la Gascogne au Limousin, c'est "vernedo, vernero".

PEG/417
CJT/293
CAS/435
A67/197

En 957, on trouve au Cartulaire de Brioude (ch. 250) "...in loco illa verneda..."

Le Vernet est un toponyme pour un lieu planté d'aulnes, ainsi d'ailleurs que "la Vernède", qu'on trouve dans l'Aude, le Gard, l'Hérault, et plus près de nous en Haute-Loire à Chassagnes, St Didier sur Doulon, Monistrol d'Allier, Sembadel, ainsi qu'à Gouttières, St Rémy de Chagnat, Sayat, St Jacques d'Ambur, St Etienne des Champs dans le Puy-de-Dôme.

LOL/619
CJT/293
A62/154
DLH/330



La carte de France de l'*alnus glutinosa*.
("la Hulotte" n° 51, 4° trim. 1982, p. 40)

AC/1693 Destinataire - pour Sébastien Dyssard et Estienne Chastrette.

A leurs personnes : Sébastien Dyssard, labou-
r(eur), h(abit)ant du village de Riolles, parr(ois)se
de St Martien d'Ollières pour soy et les siens d'une
part,
Et Estienne Chastrettes, lab(oureur), h(abit)ant desd
(its) lieu et parr(ois)se pour soy et les siens d'autre
partie,
Lesd(ites) parties présantes et acceptantes et (...?)
de leurs bonne gré et bonne vollonté aux fins entre eux
et d'eschanger et permutter ce que s'ensuivent, savoir :
Que led(it) Dyssard a bailhé, permutté, eschangé aud(it)
Chastrette, et luy appartiendra apperpétuel savoir
un pré situé aux apparten(anc)es de Riolles, Terroir
appellé de la Mailhe cont(enant) un barrot foing ou en-
tour que joint le pré dud(it) Chastrettes d'orient et
midy, pré de Pierre Dyssard de nuict, et le ~~rif de~~ béal
pour rozer les prés de la Mailhe de bize,
Et en contres eschange duquel héritage led(it) Chastret-
tes a bailhé, permutté et eschangé aud(it) Dyssard et
luy appartiendrat apperpétuel, savoir
un pré situé auxd(ites) appart(enances) de Riolles, Ter-
roir appellé de la Fignoulleyrat conte(nant) un demy
barrot foing ou entour que joint le pré et champ dud
(it) Dyssard d'orient, bize et nuict et le pré champ de
Jean Pressat de midy.
Plus un autre pré situé auxd(ites) apparten(ances), Ter-
roir appellé de Troncheyrat, ce pré cédé (...?) cont(en-
ant) deux quintal foing ou entour que joint le pré dud
(it) Dyssard d'orient, boix tallix des habitants d'Au-
zon de midy, pré de Damien Morel par sa fame de nuict
et les ruisseaux du Mazellet dessandan à Auzon de bize.
Plus un autre pré auxd(ites) appart(enances) et mesme
terroir conten(ant) deux quintal foing ou entour que
joint le pré dud(it) Dyssard de nuict, boix tallix des
habitants d'Auzon de midy, pré de ~~Martien~~ Martin (?)
Mazal par sa fame d'orient et le rif de Mazellet de
bize,
lesd(its) héritages lors permuttés avec leurs droictz,
servituz et apparten(ances) que dessus (?).

Ce aux termes d'audience ci accostumée ce
d(it) jour led(it) héritage sera permutté, lesd(ites)
parties s'en sont fait et constitué respectivement
l'ung l'autre vray scig(natai)res (?).
(...?) constitués au nom de (...?) garantie l'un l'au-
tre (...?) Car ainsi lesd(ites) parties (...?) promise
(...?). Faict à Champaignac le vieux, maison du no(tai)
re en pré(sence) de Phillipe Cavard, clerc, ha(bit)ant
dud(it) Champ(aign)at soubs(igné) et de Pierre Bruhat
lab(oureur) dem(euran)t aud(it) Champ(aign)at et lesd
(ites) parties non seu signer de ce enquises.
Le seiziesme jour de fébvrier avant midy mil six centz
quatre vingt treize.
Copie (...?) aud(it) Dyssard Octroyé pour le Roy
et samblable (...?) aud(it) R. Cavard
Chastrette. Ph. Cavard

Les difficultés de la transcription viennent
de l'écriture de l'époque, des abréviations, et des ter-
mes utilisés par le notaire. On obtient, malgré les (?)
une idée générale du texte.